



Revue archéologique de l'Est

Tome 67 | 2018
n° 190

L'extrémité de la presqu'île lyonnaise dans l'Antiquité : indices archéologiques et céramologiques de l'activité d'un quartier fluvial

Éric Bertrand



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/10986>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 2019
Pagination : 287-308
ISBN : 978-2-915544-42-8
ISSN : 1266-7706

Référence électronique

Éric Bertrand, « L'extrémité de la presqu'île lyonnaise dans l'Antiquité : indices archéologiques et céramologiques de l'activité d'un quartier fluvial », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 67 | 2018, mis en ligne le 27 mai 2020, consulté le 24 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rae/10986>

L'EXTRÉMITÉ DE LA PRESQU'ÎLE LYONNAISE DANS L'ANTIQUITÉ :

indices archéologiques et céramologiques de l'activité d'un quartier fluvial

Éric BERTRAND*

Mots-clés Lyon, Antiquité, Haut-Empire, aménagement portuaire, Rhône, Saône, commerce fluvial, amphores.

Keywords Lyon, Antiquity, Early Roman Empire, port, Rhône, Saône, river trade, amphoras.

Schlagwörter Lyon, Antike, frühe Kaiserzeit, Hafenanlage, Rhone, Saône, Flusshandel, Amphoren.

Résumé Plusieurs fouilles récentes menées sur l'extrémité méridionale de la presqu'île historique de la ville de Lyon apportent des données nouvelles sur la nature de l'occupation de cette partie de l'agglomération antique. Les vestiges mis au jour et les études céramologiques associées réunissent de nouveaux arguments pour caractériser plus précisément l'activité commerciale et résidentielle de ce quartier. Ces éléments directs et indirects éclairent la façon dont la ville a su se protéger et s'accommoder d'un paysage fluvial à la fois menaçant pour son extension et favorable aux échanges économiques.

Abstract Several recent excavations at the southern tip of the historic peninsula of the city of Lyon contribute new data on the nature of the occupation of this part of the Antique agglomeration. The remains discovered, and the associated ceramic analyses, enable a more precise characterization of the trade and residential activities of this quarter. These direct and indirect elements shed light on the manner in which the city accommodated and protected itself from a river landscape that was both threatening due to its extension and favorable due to the economic trade it enabled.

Zusammenfassung Mehrere kürzlich im äußersten Süden der historischen Halbinsel Lyons durchgeführte Ausgrabungen liefern neue Informationen zur Besiedlung dieses Teils der antiken Ortschaft. Die archäologischen Befunde und Keramikstudien ermöglichen es, die unterschiedlichen Aktivitäten in den Bereichen Handel und Siedlungswesen besser zu verstehen. Diese direkten und indirekten Informationen lassen erkennen, wie die damaligen Bewohner der Stadt eine Flusslandschaft nutzten, die einerseits die Ausdehnung des Siedlungsraumes bedrohte und andererseits die Handelsbeziehungen begünstigte.

Dans la plupart des villes antiques où l'approvisionnement par voie fluviale constituait un secteur économique majeur, les travaux d'aménagements modernes et contemporains ont détruit ou dissimulé les rives portuaires antiques. La cité de Lyon, plaque tournante évidente du commerce antique entre la basse vallée du Rhône et le nord de l'Empire, conserve dans la partie la plus méridionale de sa presqu'île historique des éléments pouvant éclairer l'articulation entre le fait urbain et les cours d'eau. Entre découvertes anciennes, vestiges issus de fouilles récentes et une analyse du mobilier amphorique, de nombreux indices permettent d'illustrer l'activité d'un quartier fluvial de *Lugdunum* (fig. 1).

1. TOPOGRAPHIE ANTIQUE DE LA POINTE DE LA PRESQU'ÎLE

La presqu'île lyonnaise s'étend aujourd'hui sur quatre kilomètres entre le Rhône et la Saône, mais cette configuration récente résulte des travaux mis en œuvre par Antoine-Michel Perrache à partir de la fin du XVIII^e siècle (fig. 2). Cette extension importante du cœur de la ville fut réalisée par un remblaiement massif opportunément appuyé sur un chapelet d'îles et de bancs de graviers réunis au pied de la colline de Sainte-Foy-lès-Lyon autour d'une île principale: l'île Mogniat. Formées par des dépôts alluvionnaires partiellement stabilisés et végétalisés, ces terres émergées constituaient les derniers vestiges d'un paysage non urbanisé, modelé par l'écoulement en tresse des eaux rhodaniennes.

* Service archéologique de la Ville de Lyon. Laboratoire Arar, Archéologie et Archéométrie, UMR 5138. eric.bertrand@mairie-lyon.fr

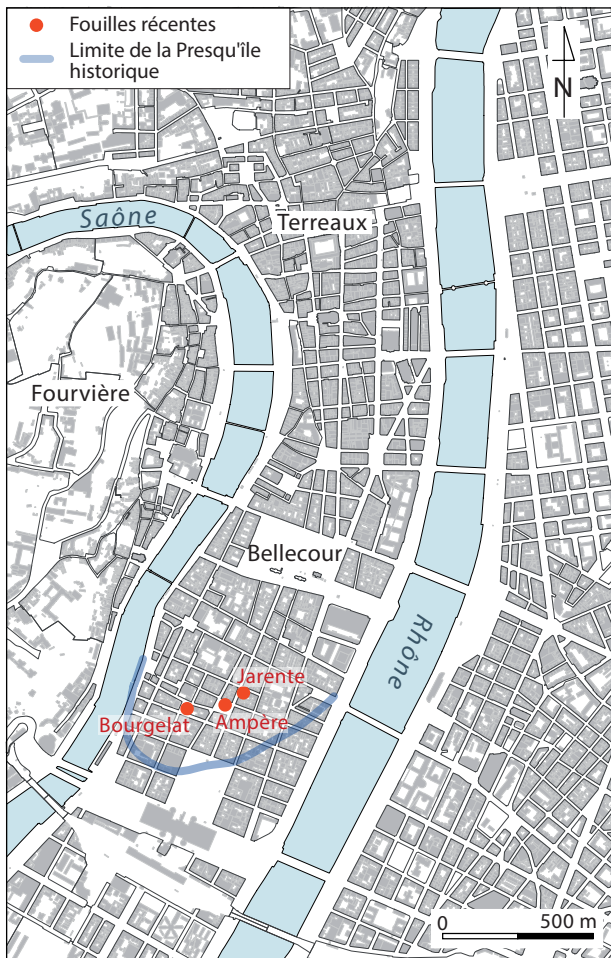


Fig. 1. Localisation de l'extrémité de la Presqu'île historique et des sites étudiés.



Fig. 2. Plan de Lyon indiquant les ouvrages de défense exécutés ou projetés en 1815 (© Service historique de la Défense, CHA, Vincennes, 1 VH 1004, n° 34 bis).



Fig. 3. Plan Géométral des Isles & Breteaux Mogniat & autres avec partie de la ville de Lyon levé en 1753 (Archives de Lyon, 1.S.0104).



Fig. 4. Gabriel Symeoni, figura dell'isola d'Inea, Lione, milieu du XVI^e s.

À l'époque de la fondation de la colonie romaine, ce tressage caractérise l'ensemble de la Presqu'île et constitue une difficulté majeure à l'extension de la ville au pied de la colline de la Croix-Rousse. Les preuves archéologiques de plusieurs bras d'écoulement transversaux, colmatées à partir de l'époque augustéenne, sont l'objet de nombreuses publications (TURCAN, 1980 ; DESBAT, LASCoux, 2000 ; ARLAUD *et alii*, 2000). Ce n'est qu'au milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. que le tissu urbain de ce quartier se densifie et devient continu.

S'il n'existe évidemment pas de représentation antique de la presqu'île romaine, son extrémité méridionale, qui est fréquentée et sans doute exploitée par l'Homme de longue date, a été épargnée par l'urbanisation moderne. Ainsi, son relevé précis au milieu du XVIII^e siècle permet d'en imaginer la configuration (fig. 3). Des vues plus anciennes illustrent la pointe de la presqu'île, mais elles sont partielles et ne remontent pas au-delà du milieu du XVI^e siècle. Le dessin de Gabriel Symeoni (fig. 4), le plan scénographique de la ville (fig. 5) ou le plan de Turin (fig. 6) montrent un premier bras de confluence entre les deux cours d'eau immédiatement au sud de l'abbaye d'Ainay.

Aucune donnée historique ne permet d'envisager que cette topographie ait été significativement différente durant l'Antiquité. Seule l'accessibilité à ces terrains, souvent appelés jardins d'Ainay, a pu fluctuer au gré de l'impétuosité du Rhône et des modifications qu'il est capable d'imprimer dans ses dépôts sédimentaires (AUDIN, 1919, p. 63-71).

Les données archéologiques à proximité de l'abbaye d'Ainay sont peu nombreuses et souvent imprécises. À partir de 1544, une première ligne de défense est construite au sud de l'église Saint-Martin, le chantier en cours est clairement identifiable sur le plan scénographique (fig. 5). Ce rempart est reconstruit au début du XVII^e siècle avec un tracé simplifié qui épouse l'ouvrage précédent pour lequel d'importants remblais avaient été mobilisés (fig. 7). Le creusement du fossé défensif dont on extrait les terres nécessaires à l'élévation entaille inévitablement les niveaux anciens. À l'extrémité méridionale de la fouille du 16, rue Bourgelat (BERTRAND *et alii*, 2011), une maçonnerie en béton parementée de blocs assisés avec un fruit prolonge un creusement linéaire qui incise la stratigraphie antique. Cette première mise au jour des travaux liés au rempart du XVI^e siècle nous fait redouter que

l'ensemble des aménagements antiques les plus méridionaux de la presqu'île ait disparu lors de ces campagnes de terrassements massifs.

Dans l'élaboration de sa vision de Lyon antique, Amable Audin développe l'hypothèse d'une confluence principale au nord de la place Bellecour, justifiant la terminologie d'île d'Ainay dans les textes médiévaux (AUDIN, 1947). Le profil de la rive sud de cette île est ensuite positionné par la découverte (entre 1914 et 1918) de la membrure d'une épave considérée comme antique entre les rues Bourgelat et Franklin (fig. 7). La «barque romaine est échouée perpendiculairement à l'ancien rivage» (RUSSO, AUDIN, 1961 ; AUDIN, 1963, p. 13). L'analyse des formes urbaines, conditionnées par les remparts modernes, révélerait enfin une berge fossilisée par la courbe de la rue Bourgelat et la diagonale de la rue de Fleurieu.

Un diagnostic d'archéologie préventive (13 rue de Condé ; LASCoux, FRANC, 2001) mené à une centaine de mètres au sud de la fouille de la rue Bourgelat, s'est avéré négatif. Mais l'observation des niveaux naturels a mis en évidence une alternance de dépôts alluvionnaires attribuables à la Saône ou au Rhône avec des apports plus importants du fleuve. L'analyse géomorphologique conclut à l'existence d'une confluence en amont du site.

2. L'OCCUPATION ANTIQUE DU QUARTIER D'AINAY

La méconnaissance de l'instabilité géomorphologique de la presqu'île dans les premières décennies de la colonie avait conduit les premiers historiens de la ville à identifier assez naturellement, d'après les textes antiques, l'emplacement de l'autel des Trois Gaules *ad confluentem* avec le site d'Ainay (PARADIN de CUYSEAUX, 1573, p. 15-17). Il faut dire que cette localisation s'accordait parfaitement avec la présence, à la croisée de l'église abbatiale Saint-Martin de l'abbaye, de quatre colonnes en porphyre égyptien issues du sciage de deux colonnes monumentales associées à l'iconographie de l'autel des Trois Gaules telle qu'elle est schématisée sur le monnayage antique.

Il suffisait ensuite de compléter l'hypothèse en proposant de situer le bois sacré (traduction désormais abandonnée) évoqué par Strabon (*Géographie*, IV, 3) sur l'île Mogniat, et de considérer les nombreux vestiges de mosaïques ou de statuaire comme

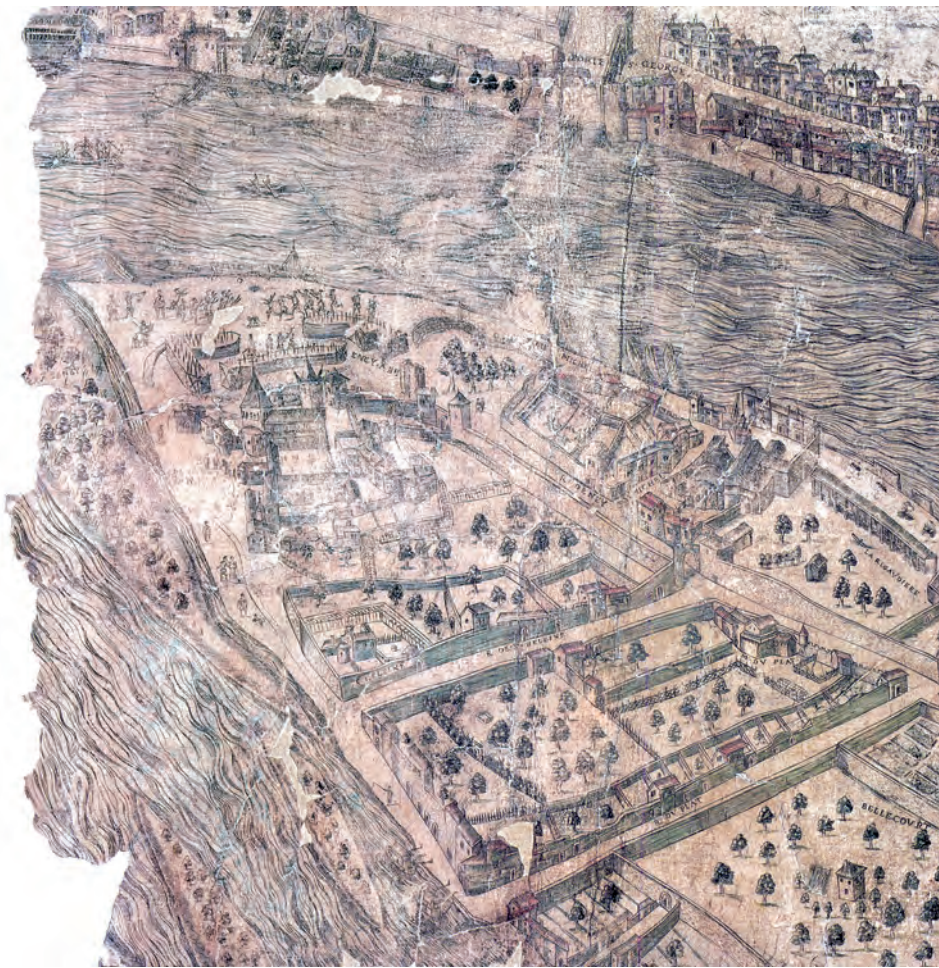


Fig. 5. Plan scénographique de la ville de Lyon, 1544 (archives de Lyon, 2 atlas 2).

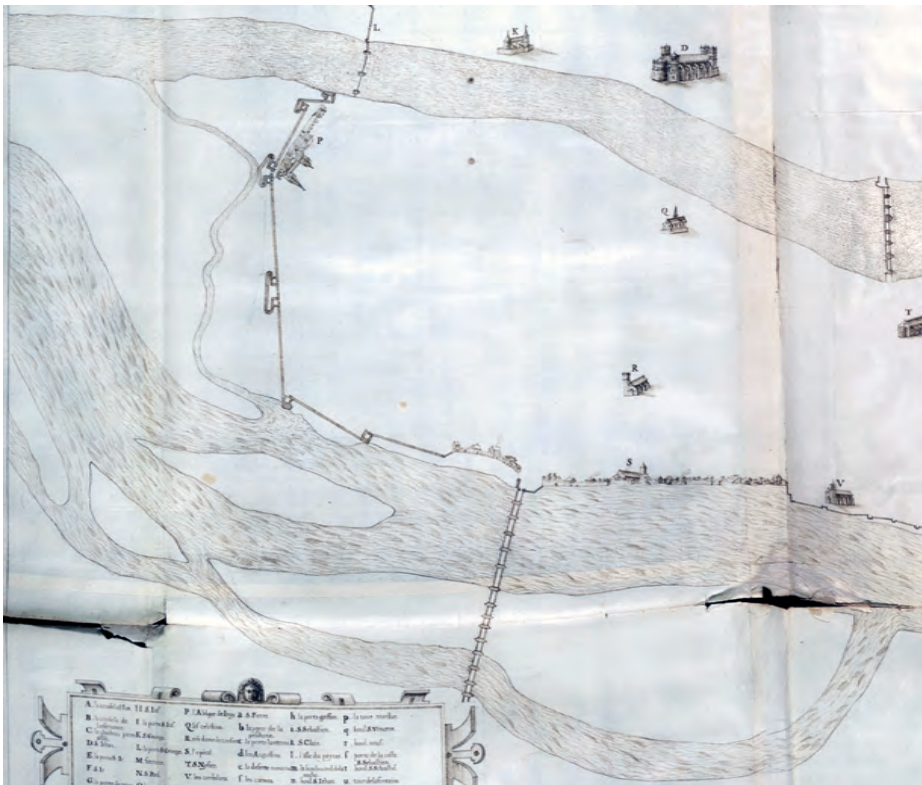


Fig. 6. Lyon. Pianta de la cinta muraria e fortificazioni con edifici religiosi in prospettiva, 1544 (Archivio di Stato di Torino, Archivio militare, vol. III, f. 64-65).



Fig. 7. Localisation des découvertes de mosaïques, des fouilles et des remparts modernes dans le quartier d'Ainay. Superposition du cadastre actuel sur le plan des 'Terreins de la pointe d'Ainay reconnus au mois d'août 1767 dans toutes les parties qui sont cotées' (archives de Lyon 2 S 59; DAO: É. Bertrand).

témoignant d'une occupation dense polarisée autour de monuments majeurs (ARTAUD, 1846, p. 156-157). L'abandon progressif de cette localisation à partir de la fin du XIX^e siècle et l'absence de vestiges monumentaux permirent la réaffectation du quartier à une occupation plus résidentielle.

En effet, on doit au sous-sol du quartier d'Ainay de nombreux sols mosaïqués formant une partie essentielle du corpus lyonnais (STERN, 1967). L'agrandissement de la presqu'île par A.-M. Perrache a rapidement eu pour conséquence la réalisation de nombreux travaux de viabilisation, de voirie et de construction d'immeubles sur caves dans un secteur encore largement couvert de jardins. À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle, au gré des creusements, les découvertes archéologiques se sont multipliées avec comme point d'orgue la mise au jour de la mosaïque du Cirque en 1806 (ARTAUD, 1806). Outre les travaux nécessaires à l'agrandissement de la ville, l'émulation des trouvailles généra même de véritables campagnes de fouilles, notamment dues au pharmacien Paul Macors. Malheureusement, dans bien des cas, les vestiges immobiliers disparurent rapidement et certains pavements remarquables ne sont connus que par des aquarelles ou des descriptions sommaires.

Malgré un travail précoce d'inventaire et de localisation des mosaïques (ARTAUD, 1835), l'absence de relevé en plan des murs associés ne permet pas la restitution de plans de bâtiments. Les pavements parsèment donc le quartier, principalement le long de la rue Jarente, sans en révéler l'urbanisme. Les vestiges de

voirie sont par ailleurs rares; seule l'impasse Catelin (nord-sud) a livré des éléments de dallage désorganisés et l'orientation des rues d'Auvergne, Sainte-Hélène ou Sala pourrait avoir été conditionnée par une trame antique fossilisée par l'abbaye d'Ainay. Cette lacune d'information sur le réseau viarie n'est toutefois pas spécifique à ce secteur de la presqu'île.

L'ensemble de ces éléments accumulés jusqu'au milieu du XX^e siècle a ainsi forgé l'image d'un quartier antique réunissant des demeures dont le luxe n'était évidemment accessible qu'aux plus riches familles lyonnaises (AUDIN, 1963, p. 132). Il paraît effectivement aujourd'hui assez clair qu'au milieu du I^{er} siècle ap. J.-C., les quartiers historiques de la ville antique (notamment de la colline de Fourvière) étaient saturés de constructions publiques et privées et que l'assainissement de la presqu'île offrait un nouvel espace d'urbanisation pourvoyeur de surfaces suffisamment importantes pour l'installation de *domus* urbaines de prestige.

Depuis 2010, plusieurs projets immobiliers ont enfin déclenché la réalisation de fouilles préventives dans ce secteur. Les surfaces de ces opérations sont limitées dans un quartier haussmannien laissant peu d'opportunités d'aménagements importants. Ainsi, trois opérations séparées de quelques dizaines de mètres (place Ampère, rue Jarente, BERTRAND *et alii*, 2015, 2016 et rue Auguste Comte, CARRARA *et alii*, 2015) ont dévoilé des fragments de plans de *domus* qui illustrent plus en détail la nature résidentielle de l'occupation antique de ce quartier (fig. 15 et 16, *infra*).

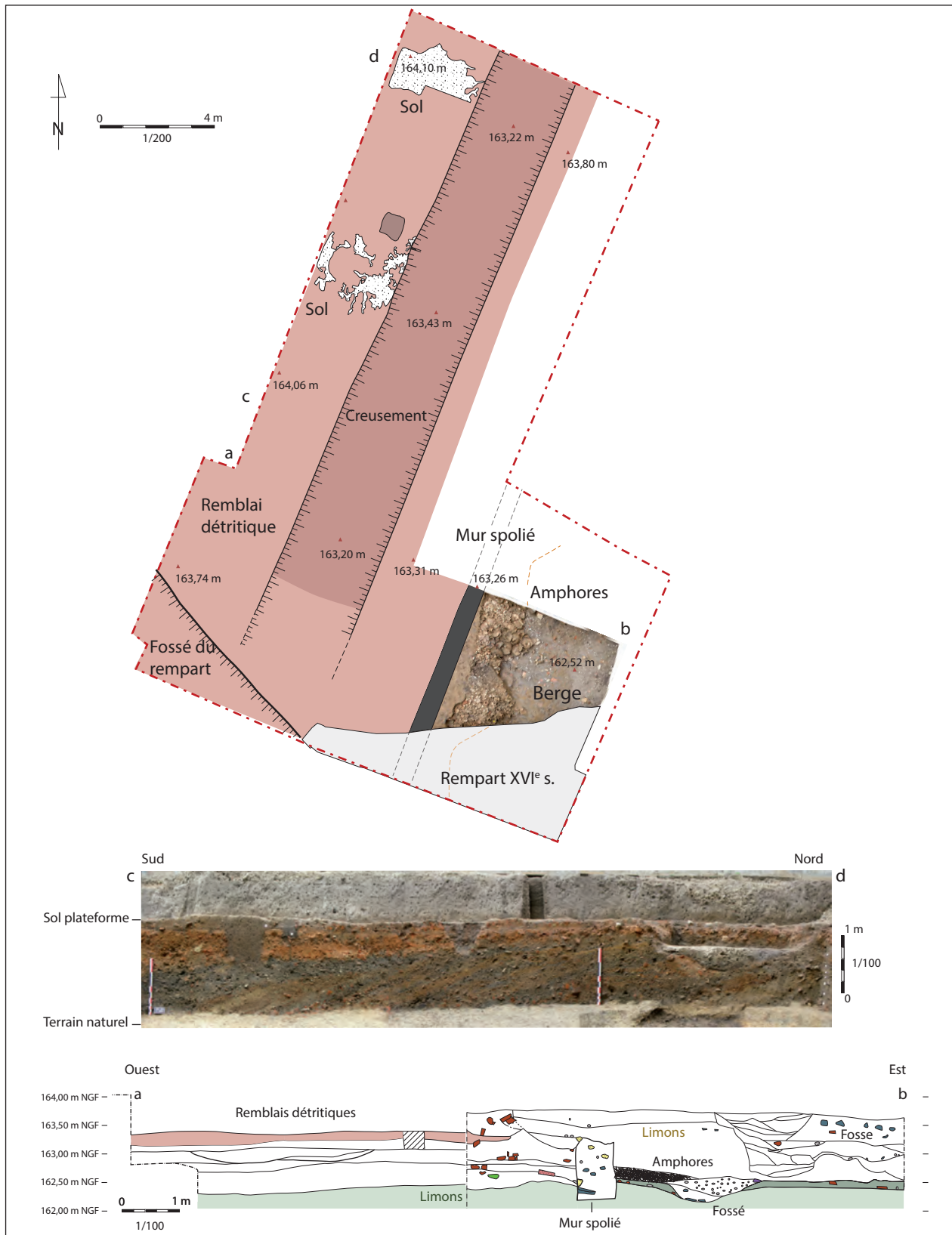


Fig. 8. Les fouilles de la rue Bourgelat (2010). Plan des vestiges, photographie des niveaux de remblaiement et coupe stratigraphique est-ouest (DAO: Ph. Dessaint, É. Bertrand).



Fig. 9. La plateforme de la rue Bourgelat et son creusement au sud de l'abbaye d'Ainay (cliché É. Bertrand).

Ces fouilles documentent plus précisément des phénomènes qui n'étaient que pressentis. Notamment, un remblaiement, destiné à rehausser d'environ un mètre le terrain naturel affaissé à l'approche des berges, et qui élève les sols d'habitats pour les mettre hors de portée des hautes eaux (165 m NGF). Une chronologie des premières constructions, à partir des années 40-50 ap. J.-C., est attestée sur les deux sites avec une occupation qui perdure jusqu'au III^e siècle. Dans les deux cas, quelques pièces d'une *domus* sont réaménagées tardivement avec la refonte d'un plan privilégiant des pièces de plus grandes dimensions et des sols plus luxueux. On peut encore conjecturer sur ces deux demeures des agrandissements sans doute liés à l'adjonction d'équipements balnéaires.

La présence d'habitats luxueux dévoilés par la densité des découvertes de mosaïques est donc confirmée par les fouilles récentes, mais cette vocation résidentielle, que l'on pourrait comparer à un quartier d'époque moderne abritant des hôtels particuliers, n'est pas exclusive. La fouille du 27 rue Auguste Comte (CARRARA *et alii*, 2015) illustre aussi la présence de locaux commerciaux ou artisanaux associés à l'habitat. Sur le site de la rue Jarente, avant que la *domus* ne s'étende – au moins partiellement – sur ces bâtiments, la zone occidentale de l'emprise de fouille abrite des espaces de communs, de boutiques ou de stockage. Il n'y a finalement rien d'antinomique dans cette juxtaposition, la ville antique n'isole pas de quartier à vocation exclusivement résidentielle. À bien des égards, la presqu'île lyonnaise, par ses atouts topographiques faisant face à une vieille ville installée à Fourvière sur un relief et montrant une imbrication des fonctions économiques et d'habitats, peut évoquer le quartier de Saint-Romain-en-Gal à Vienne (VIPARD, 2007, p. 263-265).

3. LES FOUILLES DE LA RUE BOURGELAT

Sur le flanc sud de l'église Saint-Martin d'Ainay, la construction en 1885 d'une nouvelle sacristie avait permis le relevé de structures antiques abondantes. Des pièces probablement dotées de *terrazzos* (dites « mosaïques bâtarde ») dessinent un plan que l'on pourrait encore attribuer à de l'habitat (fig. 7; CHAGNY, 1935, p. 328).

Quelques mètres au sud, et en dépit d'une bonne préservation de la stratigraphie, la fouille d'archéologie préventive du 16 rue Bourgelat (fig. 8) ne livrait plus de vestiges comparables (BERTRAND *et alii*, 2011). Posé directement sur les limons, un apport massif de remblais détritiques, déversés depuis le nord, exhausse le site d'un mètre. L'alternance de couches sombres plus organiques avec des couches de démolition révèle clairement la progression du remblaiement de l'amont vers le confluent. Le sommet des inondites qui s'inclinait progressivement vers le sud de 162,50 à 162,20 m NGF est ainsi recouvert d'une plateforme portant le sol antique à 164,10 m NGF (fig. 8 et 9). Ce niveau de sol est matérialisé par une surface conservant de manière très lacunaire une croûte de mortier au-dessus d'une couche plane (les niveaux sous-jacents sont inclinés par leur déversement) constituée de résidus d'adobe rubéfiée. Ce choix de matériau a pu être déterminé par la volonté d'assainir le sommet des remblais installés en milieu humide.

Sur une portion malheureusement très réduite de la fouille (5 m), le négatif d'une maçonnerie dont les matériaux ont été récupérés bordait les remblais de la plateforme sur toute sa hauteur. Les résidus de mortier et les fragments de gneiss présents dans le comblement de la tranchée de spoliation ne laissent pas de doute sur la disparition d'un mur linéaire nord-sud (17° est) dont la largeur semble pouvoir être restituée entre 65 et 70 cm. La tranchée de récupération dégagée dans l'angle sud-est de la fouille se poursuit au nord (disparaissant dans la berme) et au sud (coupé par les vestiges du rempart) sans pouvoir être observée, mais sa construction liée au remblaiement permet d'imaginer son développement sur l'ensemble du site.

En retenant les remblais et en stabilisant la plateforme, le mur créé une rupture est-ouest dans l'aménagement du site. Tandis qu'à l'ouest le terrain est rehaussé, assaini et contenu, à l'est il n'est pas modifié. Le mur est simplement longé par une légère dépression continue comblée de fragments de gneiss et de graviers de rivière qui a pu faire office de drain et de cheminement à pied sec. De manière évidente, la partie occidentale du site a été mise hors d'eau tandis que des résidus alluvionnaires se déposent encore sur la plage est. En contrebas de la plateforme, la surface conservée culmine à 162,50 m NGF. C'est sur ce sol qu'ont été retrouvées des quantités importantes d'amphores jetées depuis la plateforme (fig. 10 et 11; MÈGE, 2012).

Formant deux cônes de déjection distincts, les fragments (plus de 13 000) constituaient une masse compacte appuyée contre le négatif du parement du mur et s'en écartaient jusqu'à 2,50 m. L'extrémité des cônes de déjection est classiquement alimentée par les éléments les plus volumineux ayant roulé au bas de l'accumulation et la fragmentation des contenueurs est plus importante au pied de la plateforme. Tous les éléments taphonomiques indiquent d'ailleurs un rejet des amphores en milieu sec, notamment la dislocation sur plusieurs mètres carrés d'une amphore Dressel 2/4 de Tarraconaise (fig. 13) sans doute projetée au plus loin.

L'étendue du dépotoir n'est pas connue et sa présence tout au long du mur n'est pas démontrable, mais avec un nombre minimal de 230 contenueurs sur 5 m linéaires, il est possible d'imaginer



Fig. 10. Le dépotoir d'amphores contre le négatif du mur depuis le sud (cliché É. Bertrand).



Fig. 11. Le dépotoir d'amphores sur les niveaux alluvionnaires (cliché É. Bertrand).

l'abandon d'un millier d'amphores sur l'emprise de la fouille. Cette quantité potentielle n'a toutefois rien d'exceptionnel : le dépotoir de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dont la vocation est mal assurée, atteint, sur 45 m², 20 000 tessons pour 233 amphores (BONNET, LAUBENHEIMER, 1998).

Sur la portion fouillée, la composition du dépotoir lyonnais est homogène : 224 cols appartiennent au type Gauloise 1 (fig. 13). Les autres types (Gauloise 3, 4, Dr. 20, 2/4, 7/11) ne semble présents qu'à titre anecdotique en réunissant seulement 1,8 % des tessons. À l'exception de deux individus, toutes les amphores Gauloise 1 ont été réalisées avec une argile kaolinique dite sableuse, utilisée communément dans un groupe d'ateliers du Gard (région de Bagnols-sur-Cèze : LAUBENHEIMER, 1985, p. 251 ; LAUBENHEIMER, SCHMITT, 2009, p. 37-130). Le taux d'estampillage (3 %) reste limité avec huit timbres ; à Saint-Paul-Trois-Châteaux, où les amphores Gauloise 1 sont aussi très majoritaires (96,5 %), le taux d'estampillage approche les 20 % (fig. 12).

	Lyon - Bourgelat 55-70 AD	Lyon - Jarente 70-90 AD	St-Paul- Trois-Châteaux 80-150 AD	Lyon - Célestins Déb. III ^e s.
CLAR	1	1	15	1
T*I*F	1	1		
JEN	1	Déb. III ^e s.		
L*C*F	2			
MATER	3			
MAT*SE	1		3	1
S*I*S	1		7	
S*I*P		1		
L*ENI			1	
OF*COVR			2	
S*HOR			1	
MAI			2	
L*OPT			1	
VERI			6	1
S*I*F			1	
T*HORI				1
MC*IVSFECIT				1
M*C*V				2
PAC*C*F				1
T*VALF				1

Fig. 12. Inventaire comparatif des estampilles sur amphores Gauloise 1.

La durée d'utilisation de la zone de rejet, l'homogénéité du lot amphores et l'absence de séquence stratigraphique dans l'ensemble ne plaide pas pour un dépôt sur le long terme qui aurait été modestement alimenté. La chronologie du dépotoir est conditionnée par la date de réalisation de la plateforme. Les remblais rapportés pour sa mise en place ont livré d'importantes quantités de mobiliers en céramique (4605 tessons), en verre (628 restes) et métalliques (451 fragments). Tous ces éléments convergent vers une datation claudienne qui est finalement bien confirmée par l'assemblage numismatique. Sur les vingt-sept monnaies inventoriées, onze ont été frappées sous Caligula ou Claude et l'absence de monnayage néronien pourrait constituer un *terminus ante quem*¹. À moins que les rejets d'amphores signent la fin de l'exploitation de la plateforme, il faut donc replacer les Gauloise 1 de la rue Bourgelat dans le troisième quart du 1^{er} siècle ap. J.-C.

L'abondance de ce type d'amphore à fond plat, adapté au transport fluvial, pourrait être due à la découverte d'une portion d'un dépotoir provenant de la gestion d'une cargaison particulière. Il n'en est probablement rien puisque sur le site voisin du 22, rue Jarente (BERTRAND *et alii*, 2016), les Gauloise 1 sont encore bien représentées. Le décompte des amphores remobilisées dans les remblais détritiques d'installation du site, datés des années 70-90 ap. J.-C., montre une présence importante des amphores Gauloise 1 (39,8 %) avec une typologie comparable et une forte

1. Étude numismatique S. Carrara (SAVL).



Fig. 13. Les amphores du dépotoir de la rue Bourgelat. 1 à 3. Gauloise 1 et fonds perforés ; 4. Dressel 2/4 hispanique ; 5 à 12. Gauloise 1 estampillées ; 13 à 15. estampilles sur Gauloise 1 de la rue Jarente (dessins/clichés É. Bertrand ; les estampilles isolées sont à l'échelle 1/2).

Gaulle								Espagne				Orient
Gaul.	Gaul.	Gaul.	Gaul.	Gaul.	Lyon	Lyon	Haltern	Dr.	Haltern	Dr.	Dr.	
1	2	3	4	5	3	4	70 sim.	20	70	28	7/11	
37	1	2	13	2	5	8	3	13	1	1	4	3
71								19				3

Fig. 14. Attribution typologique des amphores des remblais de la phase 1.3.1 de la rue Jarente (NMI).

majorité de production à pâte kaolinique (fig. 14). Ce deuxième point de découverte ajoute d'ailleurs trois estampilles au corpus (fig. 12 et 13) et illustre la présence croissante des amphores Gauloise 4.

Curieusement, le site du 16 rue Bourgelat ne donne pas d'indices d'une activité postérieure à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. Le dépotoir d'amphores semble rapidement scellé par l'accumulation massive d'1 m de limons d'inondation. En dépit d'une apparente homogénéité, la mise en place de ces niveaux s'est effectuée en plusieurs étapes. Notamment parce que les niveaux les plus hauts sont postérieurs à la spoliation du mur de la plateforme (jusqu'à 164,20 m NGF au nord du site), mais aussi en raison des analyses par diffractométrie des rayons X² qui ont mis en lumière des apports différenciés de matériaux portés par le Rhône et la Saône à des épisodes différents entre le II^e et le IV^e siècles.

Tous ces éléments singularisent le site de la rue Bourgelat de l'ensemble des vestiges identifiés dans la partie sud de la presqu'île. La plateforme est la structure antique la plus méridionale qui a pu être fouillée et l'absence de sols d'habitat est évidemment notable dans ce quartier résidentiel. Sans être un détail, la présence d'un dépotoir d'amphores n'est pas une preuve indiscutable pour caractériser la nature de l'occupation. Pourtant, la mise en place d'une terrasse dépourvue de construction fondée et dominant, à l'est, une plage liée au débordement des cours d'eau, semble évoquer un espace lié à une activité fluviale.

Dans ce cadre, le rejet des amphores a pu être consécutif à une manipulation de transvasement réalisée près d'un point de débarquement. Une perforation observée sur plusieurs fonds annulaires bien conservés (fig. 13) est peut-être un témoignage du mode de vidage des amphores. L'aménagement même reste difficilement interprétable : le mur récupéré reste isolé et une seule empreinte carrée dans le sol (75 cm de côté), peu profonde (15 cm), ne suffit pas à restituer une quelconque architecture. Par ailleurs, un long creusement parallèle au mur, large de 3 m et peu profond (40 cm), n'a pas laissé d'indice sur sa fonction ou sur la structure qui le comblait (fig. 9).

La plateforme de la rue Bourgelat se positionne assez opportunément dans un secteur médian du confluent, à l'écart des forts courants. Là où, sans doute, le tressage du Rhône est partiellement conservé, offrant des bras d'eau calme permettant un abordage aisés des embarcations sur des rives douces du lit mineur.

En contrebas de la plateforme, la présence d'une berge orientée vers l'est n'était pas attendue. Pourtant, à cette latitude, aucun signe d'urbanisation n'est connu et la position de la membrure de barque romaine découverte au début du XX^e siècle devient dès lors particulièrement cohérente.

2. Analyses menées au centre de diffractométrie H. Lonchambon de l'Université Lyon 1 par Ruben Vera, à l'initiative de S. Gaillot et H. Tronchère du Service archéologique de la Ville de Lyon.

4. LES FOUILLES DE LA RUE JARENTE

Au nord-est de la rue Bourgelat, le site du 22 rue Jarente (BERTRAND *et alii*, 2015) se caractérise plus classiquement par la présence d'une *domus* dont subsistent quelques pièces de l'aile occidentale (fig. 15). Durant un premier état d'occupation, le mur gouttereau ouest de la demeure était longé par une venelle se rétrécissant vers le nord tout en gagnant légèrement en altitude. Sur cet étroit passage s'ouvraient à l'ouest de modestes espaces de communs, peut-être en appentis contre un premier mur nord-sud et détruits par un incendie à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. La partie occidentale du site, au-delà du mur central, était moins bien conservée. De larges pans d'un sol en terre battue ne montrent pas de trace de murs de refend et un unique massif de fondation est apparu dans ce secteur de la fouille. L'hypothèse d'un espace d'entrepôt qui se distingue clairement du bâti destiné à l'habitat est alors envisageable. Même s'il n'est pas au contact direct d'une rive, ce bâtiment, qui est abattu par le même sinistre que celui qui a emporté les communs, peut être mis en relation avec l'activité commerciale du quartier.

Les vestiges conservés ne permettent pas d'imaginer réellement les dimensions de ce bâtiment ; ils entrent toutefois en résonance avec une découverte épigraphique plus ancienne. En 1969, dans la cave de l'immeuble marquant l'angle sud-ouest du croisement des rues d'Auvergne et Jarente, lors d'un aménagement en sous-sol, les ouvriers découvrirent un bloc en calcaire carré de 39 cm de côté portant une inscription (REY-COQUAIS, AUDIN, 1973 ; SALIOU, 2012). Sur six lignes on peut déchiffrer aisément *bic murus inter duo horea quot taxat ab fundamentis usque summum communis est* (ce mur entre deux entrepôts, de sa fondation au sommet, est commun). Trouvé dans le sol, le contexte archéologique de ce bloc n'est pas connu, mais au regard des fouilles de la rue Jarente, sa présence au cœur du quartier des *domus* n'est pas intrusive.

5. DONNÉES CÉRAMOLOGIQUES DE LA PLACE AMPÈRE ET DE LA RUE JARENTE

Entre les fouilles des rues Bourgelat et Jarente, la place Ampère a pu être aménagée à l'époque antique grâce à un rehaussement du terrain (fig. 16). Toutefois, les apports sédimentaires accumulés à mesure qu'étaient construites les fondations maçonnées d'un bâtiment n'étaient pas très riche en mobilier.

Dès l'origine, autour de 40-50 ap. J.-C., le site est viabilisé pour permettre la construction d'une *domus*. La création d'une station de métropolitain en 1976 avait abouti à la dépose de deux mosaïques appartenant à cette résidence (BOUCHER, 1977) ; du mobilier amphorique alors présenté comme participant à la constitution d'un vide sanitaire sous les sols n'avait pas été fouillé. L'agrandissement de la station en 2014 a permis un premier examen de l'ensemble de la stratigraphie grâce à la réalisation d'une

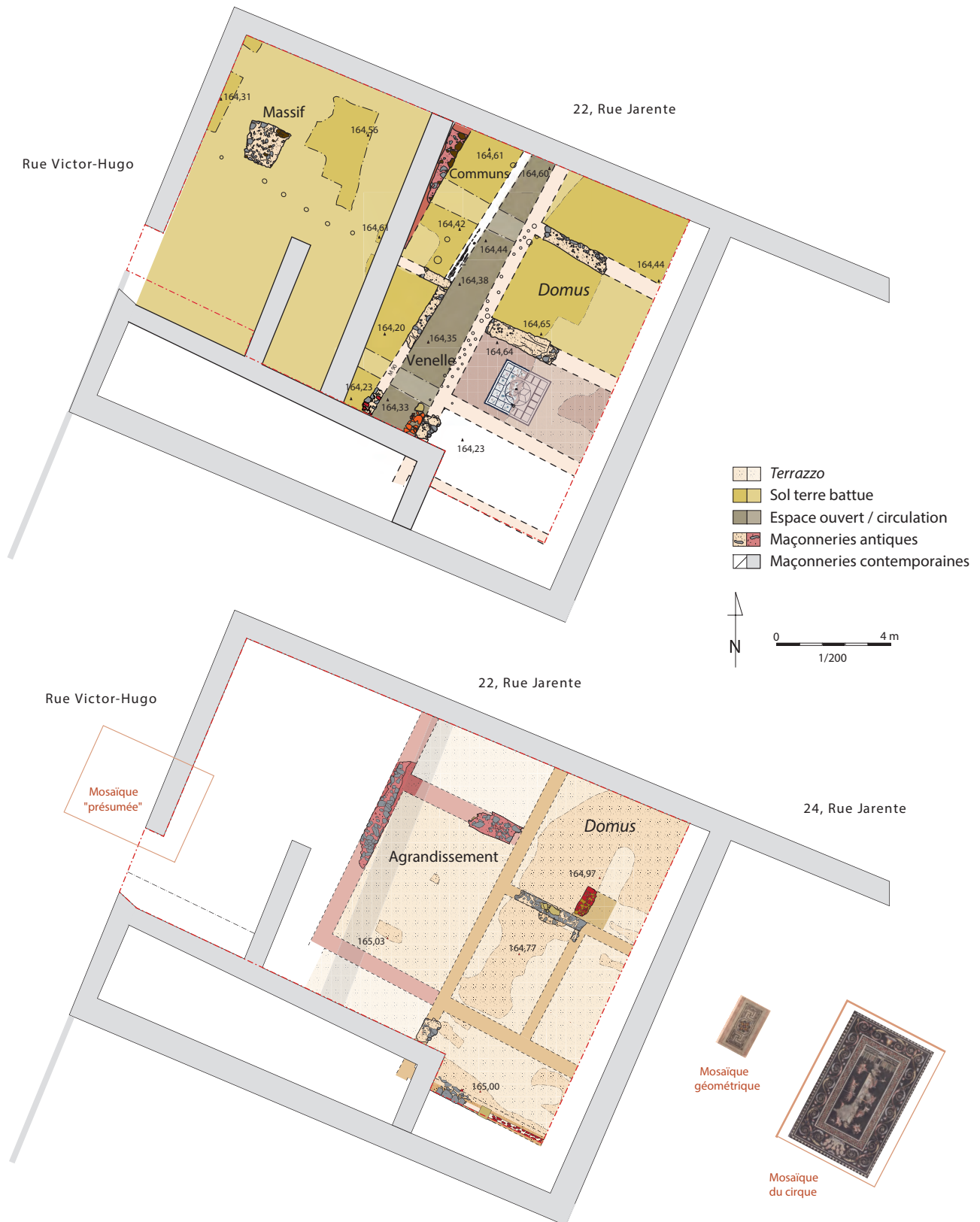


Fig. 15. Les deux états consécutifs de la domus de la rue Jarente avec la localisation des découvertes anciennes de mosaïques (DAO : B. Lefèvre, É. Bertrand).

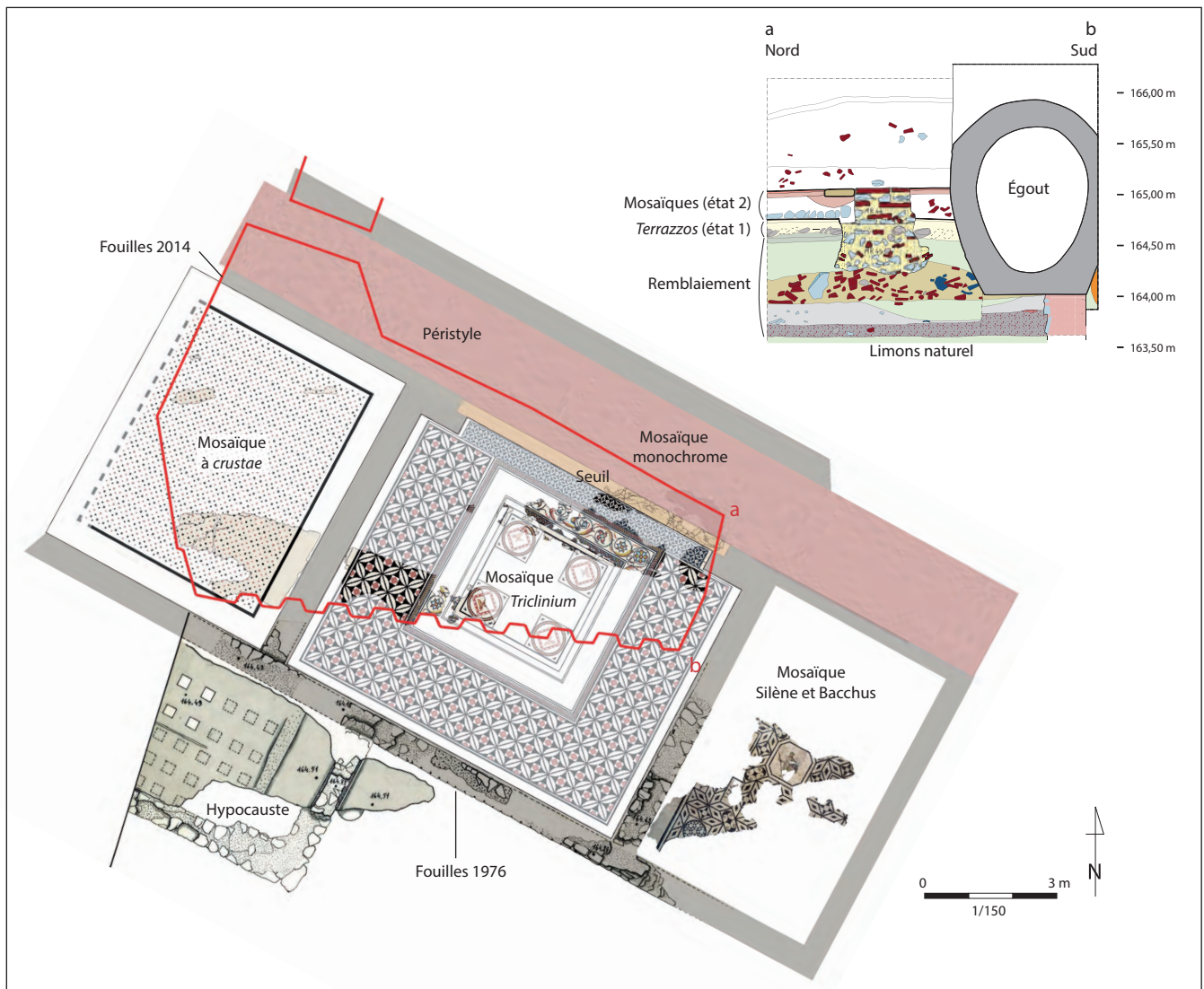
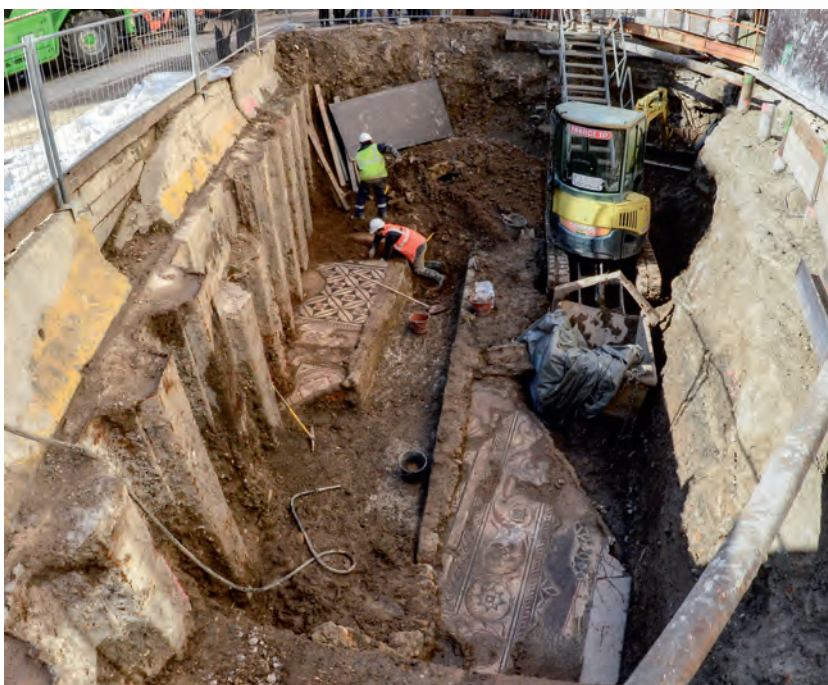


Fig. 16. Fouilles (1976 et 2014) de la place Ampère : plan du deuxième état, reconstitution des lacunes des pavements et coupe stratigraphique (DAO É. Bertrand).



◀ Fig. 17. Découverte des mosaïques sous la place Ampère (cliché J. Peylin).

▼ Fig. 18. Quelques amphores employées dans les remblais de la rue Jarente (cliché É. Bertrand).



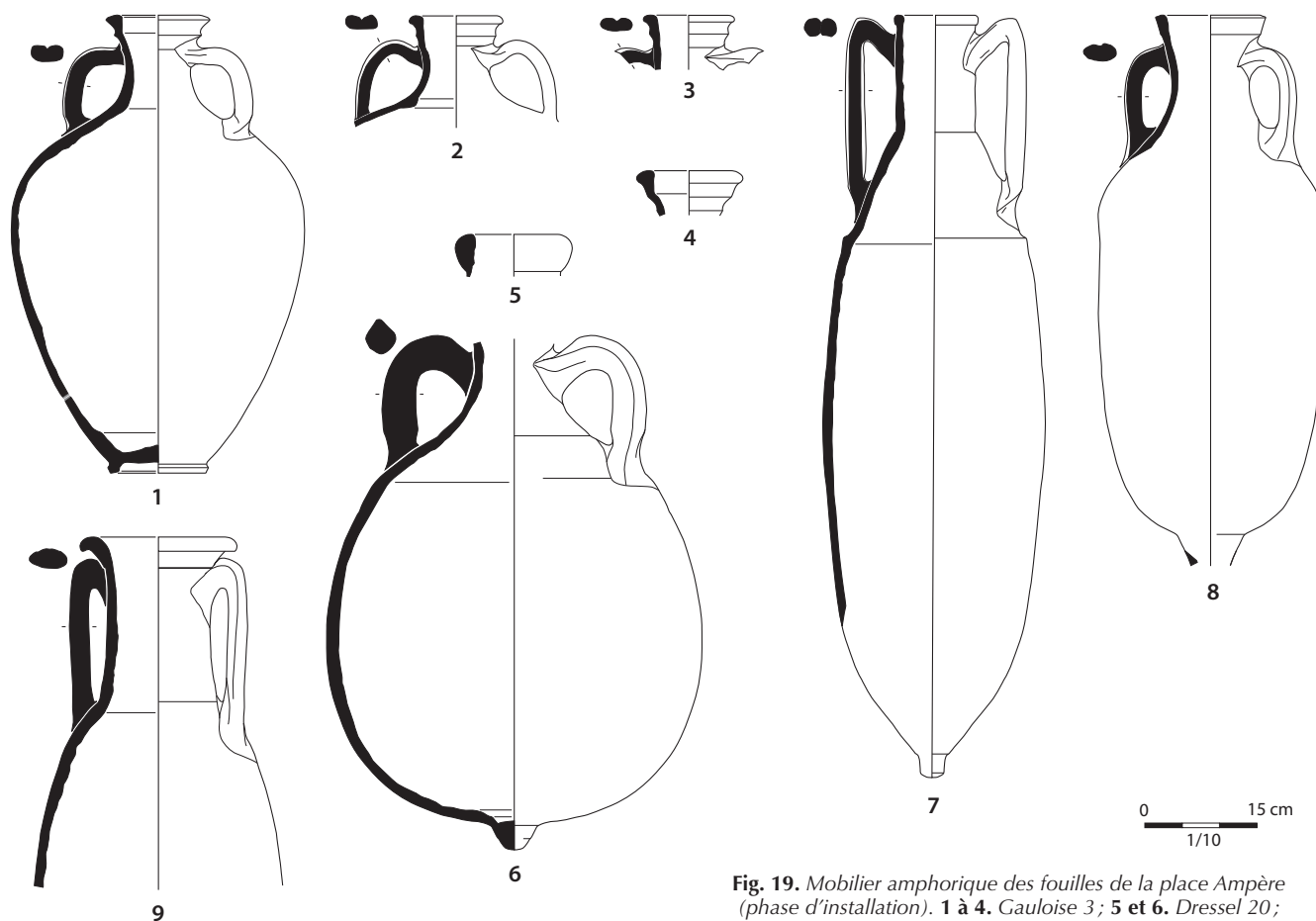


Fig. 19. Mobilier amphorique des fouilles de la place Ampère (phase d'installation). 1 à 4. Gauloise 3 ; 5 et 6. Dressel 20 ; 7. Dressel 2/4 de Cos ; 8. Lusitanienne 12 ; 9. Dressel 8 (DAO É. Bertrand).

opération d'archéologie préventive mitoyenne à celle réalisée en 1976 (fig. 17 ; BERTRAND *et alii*, 2014).

Les amphores recueillies dans quelques angles des fondations maçonnées ne constituent pas réellement un dispositif d'assainissement complet (fig. 18). Il faut donc plutôt conclure à la récupération opportuniste de conteneurs complets dont le volume économisait autant de remblai. L'inventaire des amphores mises au jour sous les sols de la place Ampère réunit quatorze conteneurs assez disparates (fig. 19 et 20), retenus pour leur état de conservation.

Le type Gauloise 1 est absent de la phase d'assainissement du site ; il apparaît plus tardivement, de manière résiduelle, dans les rares contextes liés à la réfection de la *domus* entre les *terrazzo*s et les mosaïques et dans des couches d'abandons (fin II^e-III^e siècle ap. J.-C.). L'amphore Gauloise 3 s'avère donc à ce moment le conteneur le plus disponible. Les autres amphores illustrent des courants commerciaux classiques : l'Espagne et l'Orient. La présence d'une amphore lusitanienne de la région de Lisbonne (Tróia), presque complète, est plus inhabituelle. Le type Lusitana 12 (lusitanienne ancienne), défini par A. M. D. Diogo, présente de réelles compatibilités typologiques avec l'amphore de la place Ampère (DIOGO, TRINDADE, 1998, p. 202-204 ; ALMEIDA *et alii*, 2014 ; MAYET, TAVARES DA SILVA, 2002, p. 30, 50)³.

3. L'examen macroscopique de la pâte, réalisé d'après photographie par Rui de Almeida, permet de valider cette hypothèse, avec une origine resserrée autour des vallées du Tage ou du Sado, et une préférence pour les productions du Tage.

Gaule	Péninsule ibérique			Orient
Gaul. 3	Dr. 20	Dr. 8	Lusitanienne 12	Dr. 2/4 Cos
4	6	2	1	1
4	9			1

Fig. 20. Attribution typologique des amphores des remblais d'installation de la place Ampère (NMI).

D'une manière générale, le mobilier amphorique de la place Ampère, peu abondant, ne démontre pas l'existence d'une série de conteneurs n'ayant pas été dispersés. La chronologie précoce de l'installation de la *domus*, légèrement antérieure ou contemporaine de celle du site du 16 rue Bourgelat peut expliquer cette absence d'indice sur l'économie du quartier au moment de la construction de la *domus*.

Légèrement décalée d'une soixantaine de mètres au nord-est, la fouille du 22 rue Jarente a conservé une stratigraphie beaucoup plus riche. Comme sur le site de la rue Bourgelat, les remblais rapportés ont drainé une masse importante de mobilier amphorique, mais ils sont rattachés à une seconde phase d'occupation du site datée des années 70-90 ap. J.-C.

Le faciès de cette phase est représenté par un ensemble de 5 983 restes (phase 1.3, NMI : 517) parmi lesquels les amphores sont fortement représentées (54,9% des restes, 15,9% du NMI). Ce taux important pourrait révéler une présence accrue du mobilier amphorique autour du site de la rue Bourgelat dans la deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. (fig. 21). En effet, dans les remblais rapportés pour la mise en place de la plateforme

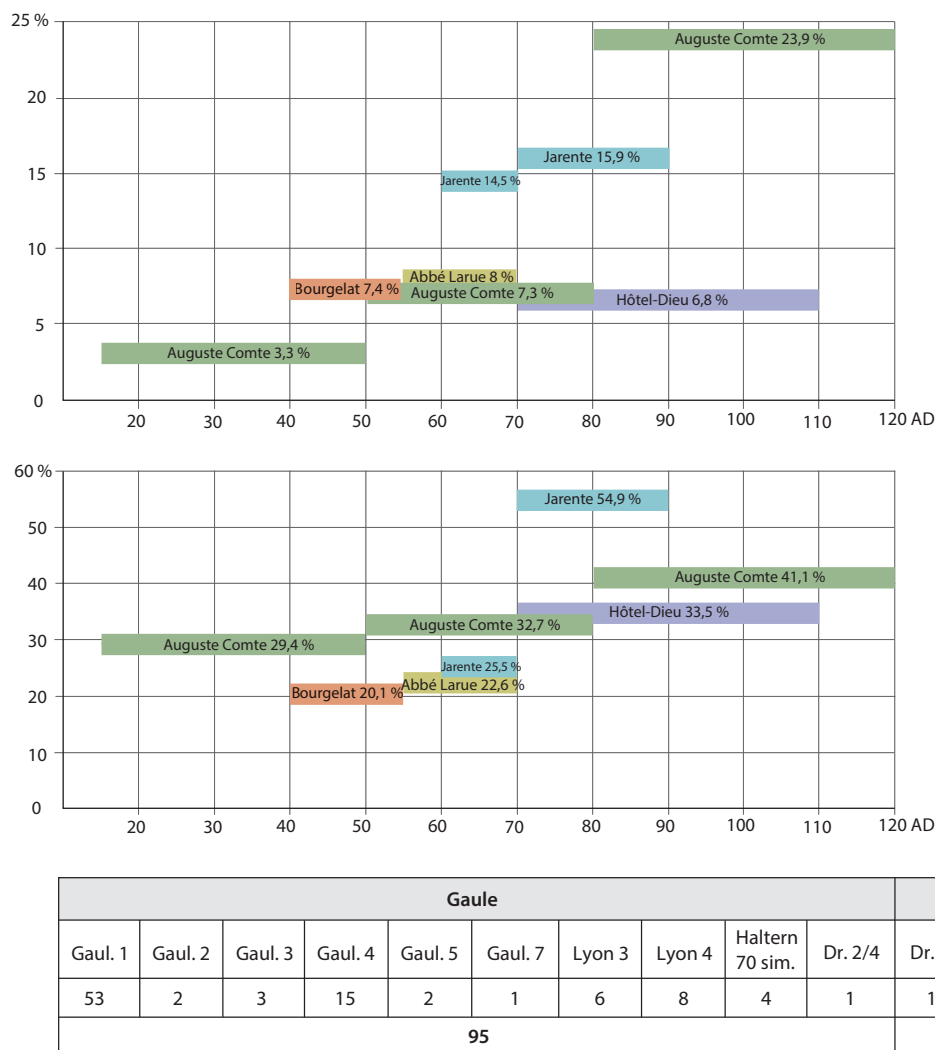


Fig. 22. Attribution typologique des amphores provenant des remblais de la phase 1.3 du 22 rue Jarente (NMI).

(4 572 restes, NMI : 1 168), les amphores représentent 20,1 % des tessons, 7,4 % des vases⁴. L'analyse de rares ensembles statistiquement significatifs⁵ disponibles en presqu'île, et en particulier ceux de la rue Jarente, pourrait donc illustrer une présence plus importante de mobilier amphorique, générée par la mise en place d'une nouvelle activité portuaire.

Au début de l'époque flavienne (70-90 ap. J.-C.), l'examen de la répartition typologique des amphores de la rue Jarente montre une présence majoritaire de Gauloise 1, désormais concurrencée par le type 4 (fig. 22). Cette configuration tranche franchement avec le cortège des amphores recueillies sur la colline de Fourvière dans le dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse (DANGRÉAUX, DESBAT, 1987) dans lequel les amphores gauloises à fond plat sont à 72,7 % des Gauloise 4, tandis que les Gauloise 1 ont quasiment disparues (3,2 %)⁶.

4. Ce taux est comparable à celui observé sur le site de la place Abbé Larue sur la colline de Fourvière, éloigné des berges (fig. 21).

5. Présentant une quantité de céramiques acceptable et dépourvus d'aménagements employant des panses d'amphores comme matériaux privilégiés.

6. NMI : Gauloise 4 : 133 ; Gauloise 5 : 36 ; Gauloise 3 : 9 ; Gauloise 1 : 6. Pour la phase 4.2 de la place Abbé-Larue, contemporaine du dépotoir de la rue Bourgelat : G3 : 10 ; G4 : 6 ; G2 : 2 ; G1 : 1 (MONIN *et alii*, 2015, p. 184-191).

La construction de la *domus* de la rue Jarente a livré d'autres témoignages de la circulation du mobilier amphorique dans le sud de la presqu'île. Ainsi, la couche préparatoire d'un *terrazzo* mosaïqué est constituée d'un lit de 25 cm de tessons d'amphores (fig. 23). Le sol, conservé sur 5,5 m², dissimulait 6690 tessons pour un décompte de cinquante-quatre individus (soit l'équivalent d'une dizaine d'amphores au mètre carré). Il n'a pas été possible de procéder à un recollage complet⁷, mais l'assemblage des éléments typologiques a été exhaustif. L'essentiel du lot est formé par les amphores Gauloise 4 ou les conteneurs de Bétique Haltern 70. Les amphores Dressel 2/4 de Cos forment encore un ensemble significatif (fig. 24).

Le comptage des lèvres et des fonds pour chaque type n'est pas exactement identique sur l'ensemble du dépôt, mais celui-ci a été recoupé par des creusements modernes et les différences sont inhabituellement faibles. Le ramassage rapide du matériel n'a pas bénéficié d'un carroyage, mais en dépit d'un mélange relatif, le regroupement des tessons par individus évoquait plutôt un bris des amphores sur place.

7. L'effort logistique réalisé durant l'opération de la rue Bourgelat pour ramasser l'intégralité des tessons de Gauloise 1 n'a pas pu être remis en œuvre rue Jarente. Les tessons ont été dénombrés sur le terrain, et seuls les éléments typologiques ont été prélevés.



Fig. 23. Le terrazzo mosaïqué du 22 rue Jarente et sa couche préparatoire d'amphores brisées (clichés É. Bertrand).

Gaulle						Espagne		Orient	
Gaul. 1	Gaul. 3	Gaul. 4	Gaul. 5	Lyon 4b	Haltern 70 sim.	Haltern 70	Dr.7/11	Rhod.	Dr. 2/4 Cos
1	2	19	1	1	2	19	1	1	7
26						20		8	

Fig. 24. Attribution typologique des amphores remployées sous le terrazzo mosaïqué (NMI).

L'examen de ce mobilier a rapidement mis en évidence l'émergence de groupes d'amphores présentant des ressemblances très prononcées. Les amphores hispaniques Haltern 70 montrent une bonne homogénéité de pâte et de typologie (fig. 25). L'ensemble, n'intégrant manifestement pas d'exemplaire résiduel, documente d'ailleurs clairement l'évolution morphologique du type vers la fin du 1^{er} siècle ap. J.-C. avec des hauteurs de lèvre assez élevées, entre 7 et 9,5 cm (fig. 26; MARTIN-KILCHER, 1994, *Taf.* 179).

Le cas des conteneurs à vin orientaux est le plus frappant. Parmi les sept amphores Dressel 2/4 de Cos, quatre cols (fig. 27) présentaient une typologie comparable dans les moindres détails, notamment le façonnage des anses et leurs attaches sur le col (fig. 28). L'examen macroscopique de la pâte montrait par ailleurs une parfaite homogénéité du lot. Il apparaît donc probable que ces amphores, provenant d'un même atelier, n'ont jamais été séparées jusqu'à leur destruction à Lyon.

L'homogénéité typologique des amphores Gauloise 4 peut encore être évoquée, mais le rapprochement macroscopique de pâtes très épurées est évidemment plus délicat.

Différentes couches (us 154, 184, 342 et 378) de la rue Jarente, appartenant toutes à la phase de remblaiement du site (phase 1.3), ont livré au moins cinq amphores rattachables au type Gauloise 1 mais dont la typologie est particulière : la lèvre affiche une section carrée couronnant un col plus évasé (fig. 27). Aucune

n'est modelée avec une argile kaolinitique, ce qui les sépare de l'origine gardoise de la plupart des exemplaires comptabilisés.

Quatre d'entre elles portent une estampille plus ou moins complète imprimée au point de resserrement du col. Les timbres sont identiques, assurant une lecture SEX·AR·FRO (le F est réalisé avec deux barres verticales : une longue, une courte). Cette marque n'était *a priori* pas connue par ailleurs⁸. Pourtant, parmi les estampilles découvertes en Suisse par Daniel Paunier sur le site de la Madeleine, une marque incomplète interprétée SEXARANR ou SEXARAR... est signalée sur le haut d'une panse (PAUNIER, 1981, p. 247). La superposition de cette marque avec celles de la rue Jarente est cependant parfaite si l'on prend en compte l'erreur de transcription due à la graphie peu courante du F, d'autant que le départ du O est clairement lisible sur le relevé de 1981. On peut donc ici restituer une circulation du type jusqu'à Genève.

L'apparition, à quatre reprises, d'une estampille peu courante sur une fouille de quelques dizaines de mètres carrés pourrait à nouveau suggérer l'existence de lots d'amphores issus de cargaisons dont les résidus les plus denses sont restés concentrés près du point de déchargement.

8. Notamment d'après les derniers recensements de F. Bigot, thèse soutenue en décembre 2017, université Montpellier III).



Fig. 25. Les amphores Haltern 70 provenant de la couche d'assainissement du terrazzo mosaïqué de la rue Jarente (DAO É. Bertrand).

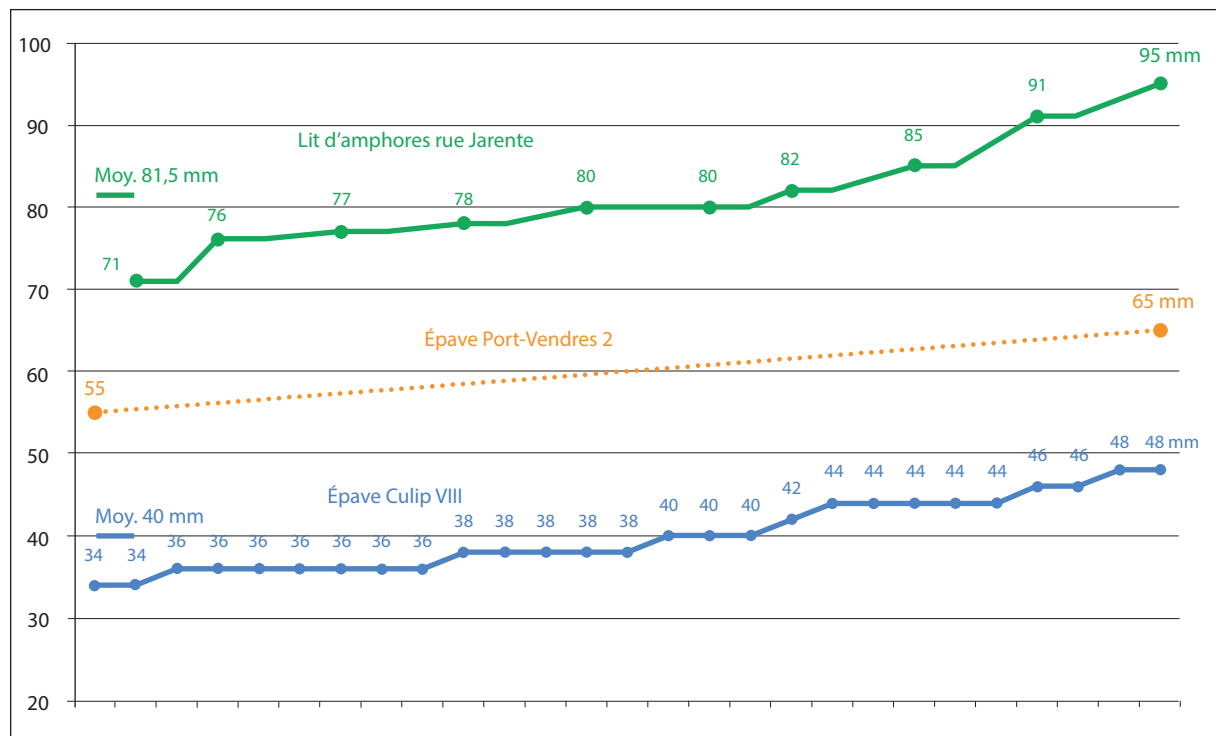


Fig. 26. Métrologie comparative : hauteur des lèvres d'amphores Haltern 70 (en mm) du lit d'amphores de la rue Jarente et des épaves Port-Vendres II et Culip VIII.

6. ACTIVITÉ PORTUAIRE ET AMÉNAGEMENT DES BERGES ANTIQUES À LUGDUNUM

Peu de données archéologiques lyonnaises permettent d'élargir la question de l'activité portuaire antique. L'examen des sources épigraphiques révèle un petit corpus d'inscriptions relatives à l'économie fluviale. L'inscription la plus célèbre a été découverte rue Clothilde-Bizolon dans le prolongement occidental de la rue Sainte-Hélène, à proximité de la rive gauche de la Saône (fig. 29). Un piédestal porte une dédicace à *M. Inthatius Vitalis*, batelier de la Saône et patron de sa corporation, de celle des utriculaires et des *fabri* (CIL, XIII, 1954). Au même endroit, un second piédestal rend hommage à *C. Apronius Raptor*, autre naute de la Saône et patron de sa corporation (CIL, XIII, 1911). Les deux dédicaces sont offertes par les négociants en vin, qui sont notamment rattachés au quartier des *Kannabae* au cœur de la presqu'île (CHRISTOL, FICHES, 2000). Ces *collegiati*, souvent originaires des régions septentrionales de l'Empire (TRAN, 2006, p. 275-285 ; TRAN, 2015), animent le commerce florissant de la cité lyonnaise aux II^e et III^e siècles.

Même si la plupart des inscriptions du corpus mentionnant des nautes (auxquelles on peut ajouter celles des négociants en vin) ont été découvertes en remploi dans des églises ou des nécropoles (Saint-Irénée, Saint-Just, Saint-Pierre-de-Vaise, Saint-Laurent-de-Choulans)⁹, toutes ont été retrouvées sur les pentes de la colline de Fourvière ou sur les rives de la Saône.

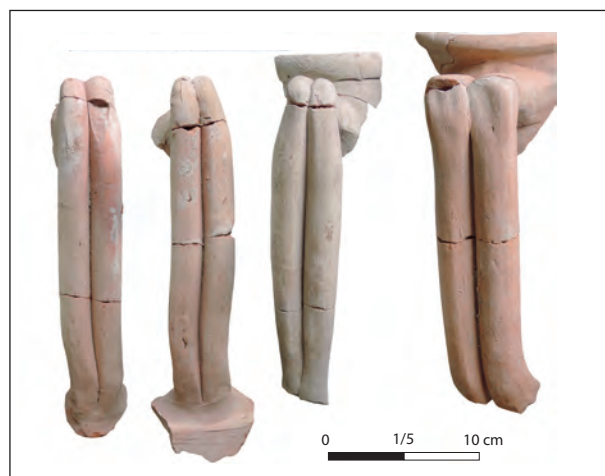
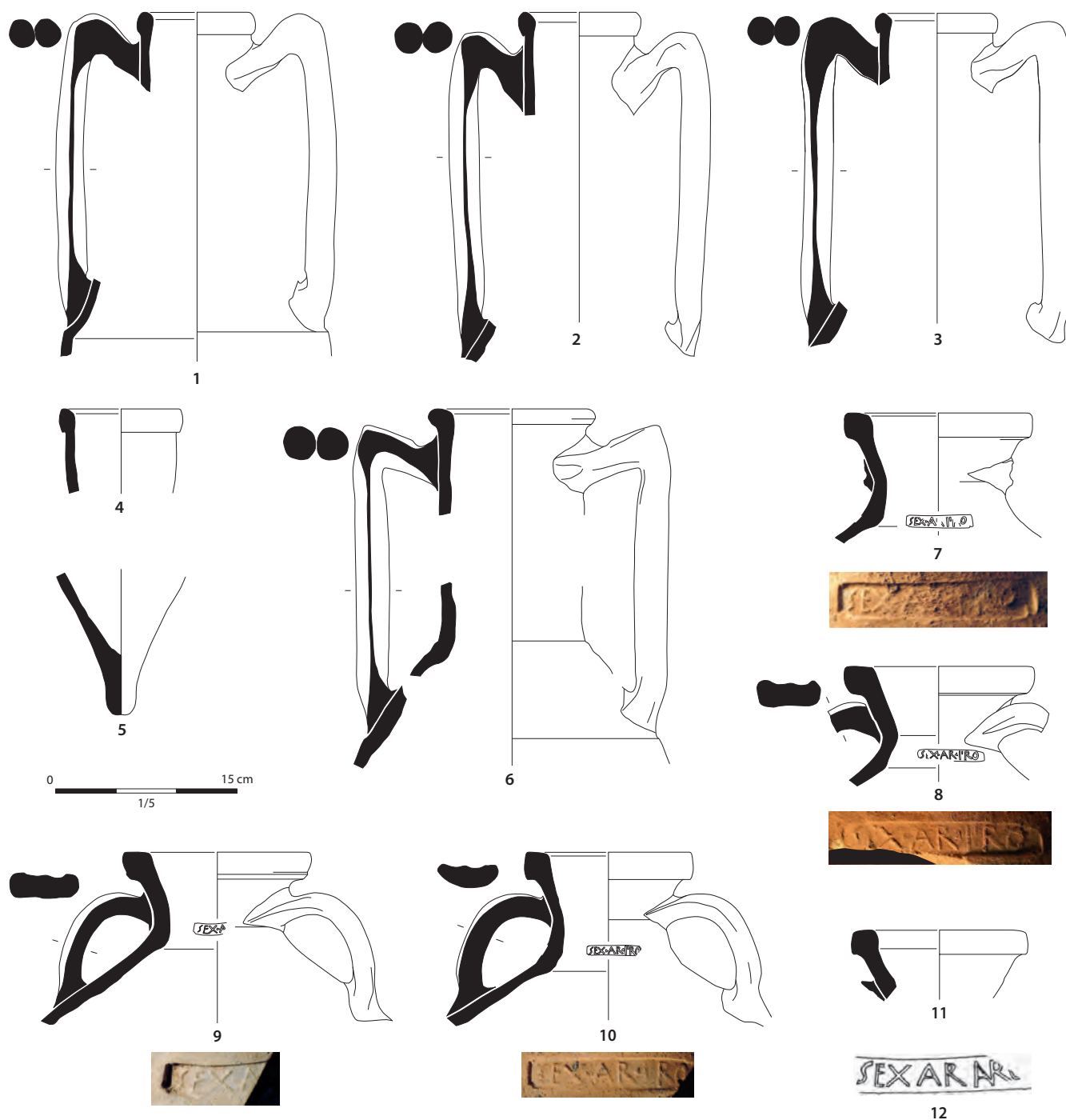
Les vestiges de berges se concentrent aussi en bord de Saône (fig. 29 ; COLAS, 2004). Les fouilles du parc Saint-Georges ont livré les vestiges d'un ponton daté du dernier quart du I^{er} siècle ap. J.-C. (AYALA, 2011 ; AYALA *et alii*, 2013, p. 50-52). L'ouvrage est constitué de pieux équarris disposés à l'horizontale ou à la verticale qui devaient supporter un platelage à 159,50 m NGF. Large de 4,5 m, cette structure modeste avait sans doute une vocation d'accostage sur la rive droite de la Saône.

Un appontement similaire a été découvert en 1986, quelques dizaines de mètres en amont, sur la rive droite de la vieille Saône (ARLAUD *et alii*, 1994, p. 34-35). Sa conception, plus ancienne (Auguste, Tibère), est comparable au ponton du parc Saint-Georges, avec un espace de circulation longeant la rive à 160 m NGF.

Ces deux structures sont les éléments les plus faibles de restitution du niveau moyen de la Saône autour de 159 m NGF au I^{er} siècle ap. J.-C.

Sur la rive gauche de la Saône, le site de la rue de Monnaie (JACQUIN *et alii*, 1984) a livré des vestiges de berges qui peuvent être rapprochés de ceux de la rue Bourgelat. Construit au tout début du I^{er} siècle ap. J.-C., un mur parallèle à la rivière était profondément fondé au sommet de la berge. Large de 50 cm, il a pu protéger la *domus* aménagée à l'arrière de l'ouvrage. Dans l'emprise de la fouille, la berge est finalement remblayée pour intégrer l'espace urbain à la fin du I^{er} siècle, mais son profil initial est alors fossilisé. Le sommet des inondites (dont la présence justifie la construction du mur) coiffent les graviers à l'ouest du mur à 162,60 m NGF, pour atteindre la limite occidentale de la fouille (9 m plus loin) à 162,30 m NGF. Cette altitude se rapproche précisément des vestiges de berges de la rue Bourgelat. La pente faible mesurée rue de la Monnaie devait s'accroître pour rejoindre le fil de l'eau.

9. CIL, XIII, 1788, 1954, 1960, 1967, 1972, 1996, 1998, 2009, 2020, 2033, 2035, 2039, 2041, 11179 ; AE, 1976, 445 ; 1982, 702, 703 ; 1997, 1130. Les utriculaires lyonnais sont encore mentionnés dans une inscription fragmentaire en remploi à Montélimar (CIL, XII, 1742).



▲ Fig. 27. 1 à 6. Amphores Dressel 2/4 de Cos provenant de la couche d'assainissement du terrazzo mosaïqué de la rue Jarente; 7 à 11. amphores Gauloise 1 estampillées SEX.AR.FRO (22 rue Jarente, phase 1.3); 12. estampille de Genève (estampilles isolées 1/2) (DAO É. Bertrand).

◀ Fig. 28. Les amphores Dr. 2/4 du lit d'amphore de la rue Jarente. Les trois premières anses montrent de grandes similitudes de modelage : fines, irrégulières et pincées au sommet ; la quatrième s'en distingue par une plus grande régularité et un traitement différent de la corne (cliché É. Bertrand).

Au sud de la place Bellecour, la fouille de la rue Tony Tollet en 2001 a mis en évidence des vestiges comparables, avec une succession de murs-digues présents dès l'époque augustéenne (RÉTHORÉ, VÉROT-BOURRELY, 2001). Malheureusement, les cotes de fond de fouille n'ont pas permis un examen très exhaustif des niveaux de berges. Les dépôts naturels les plus hauts (163,30 m NGF) descendent vers la rivière sans pouvoir être correctement suivis.

Le seul indice d'un véritable quai antique construit en rive gauche de la Saône, pour autant que l'interprétation en soit correcte, est une découverte du XIX^e siècle. François Artaud recueille, en 1835, le témoignage¹⁰ d'un directeur de travaux qui, dans une tranchée dans la rue Mercière, a vu une voie en dalles irrégulières de granite bordée de blocs de choïn de Fay (ARTAUD, 1846, p. 180). La description de l'ouvrage évoque logiquement une construction antique. Malheureusement, les sondages archéologiques réalisés place d'Albon en 2009 dans le prolongement de la rue Mercière documentent une occupation gallo-romaine à l'ouest du quai supposé, n'en valide pas l'existence et repoussent la présence (non observée) de la berge de la Saône plus à l'ouest (BERTRAND *et alii*, 2010).

Les rives antiques du Rhône sont encore plus mal connues. L'unique fouille ayant livré des vestiges tangibles se positionne au nord-est de la presqu'île (rive droite du Rhône) au niveau de la place Tolozan (BECKER, RIETH, 1995 ; MACÉ, 1991). L'épave d'une barque d'époque augustéenne était échouée à l'arrière d'un enrochement destiné à ralentir le courant du fleuve et peut-être créer un espace d'amarrage plus sûr. L'embarcation repose à environ 161,50 m NGF, l'enrochement est renforcé à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. par des pieux. Les fouilles récentes de l'Hôtel-Dieu (BERTRAND *et alii*, 2015) ont mis au jour des niveaux de remblais antiques jusqu'au droit intérieur de la grande façade dessinée par J.-G. Soufflot. Cette sédimentation, enregistrée entre 163,50 et 164,50 m NGF, était attendue dans l'emprise d'une opération menée sur le quai devant l'ancien hôpital (rampes d'accès au parking souterrain ; BERTRAND *et alii*, 2017). Le relevé de la séquence stratigraphique, limitée par la nature du projet à 163,60 m NGF de profondeur, n'a livré que des apports sédimentaires détritiques liés à la réalisation des quais successifs des XVII^e et XVIII^e siècles. La disparition des niveaux antiques à l'aplomb de la façade doit être imputée aux travaux de terrassement moderne.

Au regard de ces quelques vestiges, il est finalement difficile d'imaginer les rives de la confluence urbaine lyonnaise. Les inscriptions trahissent une domination de la navigation sur la Saône qui est confirmée par une concentration de découvertes archéologiques plus nombreuses. Pourtant, l'étude des courants commerciaux, notamment du mobilier amphorique, ne fait qu'affirmer l'importance des échanges entre l'étape lyonnaise et l'approvisionnement des sites genevois.

On peut supposer que le Rhône, au fil des siècles, a érodé plus durement ses rives, laissant peu de chance aux vestiges qui les aménageaient ; considérer en outre que la rive droite du Rhône, formant la façade orientale de la ville, a été aménagée à l'époque moderne avec des bâtiments particulièrement imposants sur des quais qui ont englobé la plupart des vestiges de berges antiques.

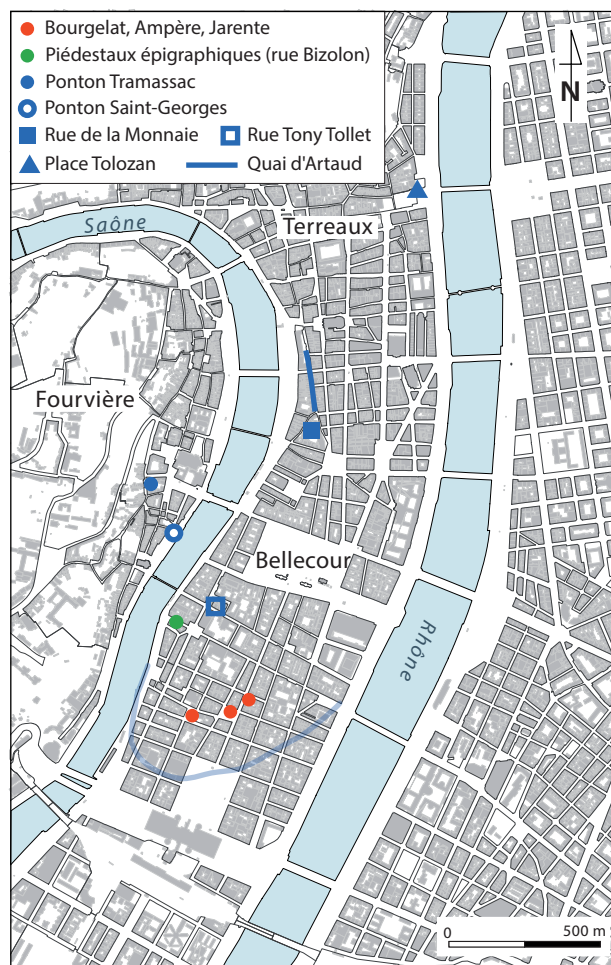


Fig. 29. Localisation des découvertes archéologiques liées à l'activité fluviale.

Quoi qu'il en soit, l'examen du plan scénographique de la ville de Lyon au XVI^e siècle illustre précisément un fort déséquilibre entre l'occupation des berges de la Saône et celles du Rhône. Sur la rivière, les points d'ancrage (sous forme de plage ou de ports construits) émaillent presque en continu les deux berges. Quant au Rhône, il n'accueille des embarcations que sur sa rive droite et sur une portion limitée en amont et en aval de la place Tolozan.

À l'image de cette configuration, induite par des contraintes hydrologiques communes aux époques moderne et antique, il faut peut-être admettre qu'en dépit d'un fort trafic sur le Rhône, ce sont les rives plus calmes de la Saône qui abritent les navires en transit.

7. CONCLUSION

L'analyse des structures et du mobilier provenant des fouilles récentes apportent des informations relativement précieuses pour la caractérisation de l'occupation de l'extrémité de la presqu'île. Le site du 16 rue Bourgelat permet l'identification d'un probable point de déchargement, et la permanence d'un paysage modelé par le tressage du Rhône – dont les bancs et les îles ont pu abriter des bras d'eaux calmes – pouvait effectivement favoriser l'accostage des bateaux. En tout état de cause, la plupart des vestiges conservés relèvent d'infrastructures plus légères en bois, pouvant alterner avec des plages plus ou moins aménagées. La plateforme

10. « en creusant le long de la rue Mercière, depuis la rue Ferrandière jusqu'à la maison Thomé pour établir les cornets de l'éclairage au gaz, M. Renaud, directeur des travaux, a reconnu, à 3 pieds de profondeur, l'existence d'un quai qui servait de voie romaine. Le pavé de ce quai était formé de gros blocs de granit gris, irréguliers (opus incertum) ; il était bordé de trois rangs de pierres de choïn de Fay, de 4 pieds de long sur deux de large. Cette rencontre est d'autant plus intéressante, qu'elle fixe le cours antique de la Saône, depuis la place St-Pierre jusqu'à celle des Jacobins ».



Fig. 30. Évocation du port fluvial de la rue Bourgelat à partir de la restitution du site d'Ulmet (détail d'une aquarelle modifiée avec l'aimable autorisation de J.-Cl. Colvin).

de la rue Bourgelat pourrait ainsi être illustrée par la restitution du port fluvial d'Ulmet dans le delta du Rhône avec une plateforme s'avancant sur la berge (fig. 30).

La quantité et la nature du mobilier amphorique semblent encore pouvoir constituer un bon indicateur d'une activité portuaire voisine lorsqu'elle accueille des denrées alimentaires. De manière assez logique, la proximité de la ressource d'un mobilier pouvant être remployé de diverses manières peut avoir figé dans un aménagement, ou au sein des rejets détritiques, des lots homogènes traçant l'éparpillement limité d'une cargaison d'amphores. Ces éléments disparates (rue Jarente) ou plus massifs (rue Bourgelat) réalignent évidemment toutes les problématiques concernant le reconditionnement des denrées avant leur consommation sur place ou une redistribution commerciale régionale ou vers les régions septentrionales de l'Empire (DJAOUI, 2017).

Ces éléments redessinent quelque peu l'image d'un quartier qui n'était connu que par sa vocation résidentielle. La viabilisation de la presqu'île a évidemment permis l'émergence d'un quartier dont la topographie plane et la surface disponible offraient aux familles aisées la possibilité de construire de vastes *domus* dont les dimensions ne pouvaient pas être projetées sur la colline de Fourvière. L'unique contrainte à ce développement immobilier était la nécessité, sur les marges de la presqu'île, d'exhausser les sols pour les mettre hors d'eau entre 164 et 165 m NGF. Mais le site était aussi particulièrement favorable à la multiplication de dispositifs d'accostages commerciaux, du côté de la Saône ou encore dans le prolongement du confluent. Les données épigraphiques documentant l'installation des négociants en vin au cœur de la presqu'île (*Kannabae*) pourraient confirmer que les bénéficiaires du commerce pouvaient aisément recevoir leur clientèle dans des demeures dont le luxe était à la mesure de leur enrichissement.

Reste le décalage chronologique entre des vestiges mobiliers et immobiliers datés de la deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. et des témoignages épigraphiques des II^e et III^e siècles en phase avec l'anoblissement des *domus* de l'élite négociante en presqu'île. Entre l'isolat de romanité en territoire celtique et la « métropole au peuplement très mêlé » (TRAN, 2006, p. 275), la mutation

économique qui s'est opérée est illisible dans la stratigraphie de la rue Bourgelat ou parmi le mobilier amphorique conservé dans les sites voisins. Il est possible d'envisager que si la mise en place du lotissement résidentiel est restée stable, les installations portuaires ont pu se déplacer et se recentrer plus en amont sur les rives de la Saône. Les fouilles récentes de l'extrémité de la presqu'île ne documentent pas clairement des horizons céramologiques attribués au II^e siècle ap. J.-C., et la permanence altimétrique des sols a rendu impossible le stockage des matériaux détritiques sur ces sites. Seuls la construction puis l'abandon d'un puits, rue Auguste Comte, a pu piéger des ensembles de mobilier au cours du III^e siècle. Le plus important (phase 3, première moitié du III^e siècle; CARRARA *et alii*, 2015, p. 185-194) montre une chute du taux de représentation des amphores (27,7 % des restes et 7,1 % du NMI) par rapport aux contextes du I^{er} siècle (fig. 21, *supra*). La comparaison avec les ensembles des sites des rives de la Saône est donc délicate et nécessiterait une plus large manipulation des données statistiques. On retiendra toutefois que dans la fouille du parc Saint-Georges, le mobilier des phases 3 à 7 (II^e et III^e siècles) est systématiquement dominé par les amphores¹¹.

La mobilité historique de la Saône, dont l'ancien tracé a conditionné l'occupation du pied de la colline de Fourvière jusqu'à son assèchement au Bas-Empire, les multiples bras d'eau qui traversaient la presqu'île de part en part et qui ont retardé l'urbanisation de la ville basse (ARLAUD *et alii*, 2000; BERTRAND, LEROY, 2012), furent autant de difficultés importantes et complexes auxquelles la ville antique a dû faire face. Les solutions apportées ne révèlent pas une programmation générale, rigide et rapide, mais plutôt l'étalement sur le long terme de réponses progressives et adaptées (ALLINNE, 2007). Sur la presqu'île, les nouvelles constructions résidentielles ont d'emblée été suffisamment exhaussées et l'aménagement des espaces portuaires a pu laisser en réserve des espaces de plages conservant un accès au fil de l'eau quel qu'en soit le niveau. Cette relation entre la ville et ses cours d'eau s'est manifestement appuyée sur une connaissance précise des risques, des difficultés mais aussi des opportunités offertes par l'environnement de la presqu'île.

11. AYALA *et alii*, 2013, p. 146-158 : phase 3 (fin I^{er}-début II^e siècles) : 60 % du NR ; phase 4 (deuxième moitié du II^e siècle) : 58 % ; phase 5 (première moitié du III^e siècle) : 51 % ; phase 6 (milieu III^e siècle) : 65 % ; phase 7 (deuxième moitié du III^e siècle) : 63 %.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLINNE C., 2007, «Les villes romaines face aux inondations: la place des données archéologiques dans l'étude des risques fluviaux», *Géomorphologie: relief, processus, environnement*, 13, 1, p. 61-78.
- ALMEIDA R. de, PINTO I. V., MAGALHÃES A. P., BRUM P., 2014, «Which amphorae carried the fish products from Troia (Portugal)?», *Rei Cretariae Romanae Favtorum Acta*, 43, p. 653-661.
- ARLAUD C. dir., 2000, avec la coll. de LUROL J.-M., SAVAY-GUERRAZ S., VÉROT-BOURRELY A., *Lyon: les dessous de la Presqu'île, Bourse, République, Célestins, Terraux. Sites Lyon Parc Auto*, Lyon, SRA de Rhône-Alpes, 280 p., 144 fig. (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 20 - Série Lyonnaise, 8).
- ARLAUD C., BURNOUF J., BRAVARD J.-P., LUROL J.-M., VÉROT-BOURRELY A., 1994, *Lyon Saint-Jean: les fouilles de l'ilot Tramassac*, Lyon, SRA de Rhône-Alpes, 151 p. (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 10 - Série Lyonnaise, 4).
- ARTAUD Fr., 1806, *Description d'une mosaïque représentant les jeux du cirque, découverte à Lyon le 18 février 1806*, Lyon, 20 p., 1 pl.
- ARTAUD F., 1835, *Histoire abrégée de la peinture en mosaïque, suivie de la Description des mosaïques de Lyon et du Midi de la France, ainsi que d'un Aperçu relatif au déplacement de ces pavés*, Lyon, Impr. de G. Rossary, 132 p. in-4°, 26 pl.
- ARTAUD F., 1846, *Lyon souterrain, ou Observations archéologiques et géologiques faites dans cette ville depuis 1794 jusqu'en 1836*, Lyon, Impr. de Nigon, 259 p., in-16.
- AUDIN A., 1947, «Le confluent et la croisée de Lyon», *Études rhodaniennes*, 22, p. 99-130.
- AUDIN A., 1963, *Essai sur la topographie de Lugdunum*, Lyon, 2^e éd., 177 p., ill.
- AUDIN M., 1919, *Le confluent du Rhône et de la Saône, Lyon: les emplacements qu'il a occupés depuis les périodes géologiques jusqu'à nos jours, les transformations qu'il a subies et ses derniers avatars*, Lyon, Cumin et Masson, 113 p.
- AYALA G., 2011, «Aménagements de berge et activités portuaires à Lugdunum: les apports de la fouille du Parc Saint-Georges», in: BOETTO G., POMEY P., TCHERNIA A., *Batellerie gallo-romaine: pratiques régionales et influences maritimes méditerranéennes*, Paris, éd. Errance, p. 77-87 (*Bibliothèque d'Archéologie méditerranéenne et africaine*, 9).
- AYALA G. et alii, 2013, *Lyon, Saint-Georges: archéologie, environnement et histoire d'un espace fluvial en bord de Saône*, Paris, éd. de la MSH, 435 p., ill. (*Documents d'Archéologie française*, 106).
- BECKER Chr., RIETH É., 1995, «L'épave gallo-romaine de la place Tolozan, à Lyon: un chaland à coque monoxyle-assemblée», in: BÉAL J.-C. éd., *L'arbre et la forêt: le bois dans l'Antiquité*, Paris, de Boccard, p. 77-86 (*Publ. de la Bibliothèque S. Reinach*, 7).
- BERTRAND É. et alii, 2010, *Quai Saint-Antoine, place d'Albon 69002 Lyon*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon, 2 vol., 328 p., 124 pl. Étude céramologique: Cl. Mège.
- BERTRAND É. et alii, 2011, *16, rue Bourgelat 69002 Lyon*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon, 2 vol., 401 p., 9 pl. Étude céramologique: Cl. Mège.
- BERTRAND É. et alii, 2014, *46, rue Victor-Hugo, place Ampère 69002 Lyon*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon, 180 p., 75 pl. Étude céramologique: É. Bertrand.
- BERTRAND É. et alii, 2015, *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu 69002 Lyon, tranches 1 et 2*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon, 4 vol., 934 p., 331 pl. Étude céramologique pour l'Antiquité: Cl. Mège.
- BERTRAND É. et alii, 2016, *22, rue Jarente 69002 Lyon*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon, 350 p., 91 pl. Étude céramologique: É. Bertrand.
- BERTRAND É. et alii, 2017, *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu 69002 Lyon, tranche 7*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon, 94 p., 28 pl.
- BERTRAND É., LEROY É., 2012, «Lyon: nouvelles données sur la Presqu'île antique», *Archéologia*, 495, p. 18-25.
- BIGOT F., 2017, *Nouvelles données, nouvelles réflexions sur la production et la diffusion des amphores gauloises à partir de l'étude des contextes portuaires et littoraux de Gaule Narbonnaise (I^{er} s. av.-IV^e s. ap.)*, Thèse soutenue en décembre 2017 à l'Univ. de Montpellier III.
- BONNET Chr., LAUBENHEIMER F., 1998, «Le dépotier d'amphores des Sablières à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)», in: LAUBENHEIMER F. dir., *Les amphores en Gaule. II, Production et circulation*, Besançon, Presses univ. franc-comtoises, p. 255-285 (*Inst. des Sciences et Techniques de l'Antiquité. Série Amphores*, 0478).
- BOUCHER J.-P., 1977, «Informations archéologiques: Circonscription de Rhône-Alpes: Rhône. Lyon: Place Ampère», *Gallia*, 35, fasc. 2, p. 484-485.
- BRAVARD J.-P., VÉROT-BOURRELY A., FRANC O., ARLAUD C., 1997, «Paléodynamique du site fluvial de Lyon depuis le Tardiglaciaire», in: BRAVARD J.-P., PRESTEAU M., *Dynamique du paysage: entretiens de géoarchéologie, Table ronde de Lyon, 17-18 nov. 1995*, Lyon, ALPARA, p. 177-201 (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 15).
- CARRARA S. et alii, 2015, *27, rue Auguste-Comte 69002 Lyon*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon, 563 p., 163 pl. Étude céramologique: É. Bertrand, Cl. Mège.
- CARRARA S., 2015, «Un exemple de développement urbain antique sur la Presqu'île: les fouilles du 27, rue Auguste-Comte et du 30, rue Sainte-Hélène (Lyon 2^e)», in: LEMAÎTRE S., BATIGNE-VALLET C. dir., *Abécédaire pour un archéologue lyonnais: mélanges offerts à Armand Desbat*, Autun, M. Mergoïl, p. 269-275 (*Archéologie et histoire romaine*, 31).
- CARRERAS MONFORT C., AGUILERA MARTÍN A. et alii, 2003, *Culip VIII i les àmfors Haltern 70*, Girona, Centre d'Arqueologia Subaquàtica de Catalunya, 191 p. (*Monografies del CASC*, 5).
- CHAGNY A., 1935, *Une grande abbaye lyonnaise: la basilique Saint-Martin d'Ainay et ses annexes: étude historique et archéologique*, Lyon, P. Masson/Paris, E. Vitte, 382 p.
- CHRISTOL M., FICHES J.-L., 2000, «Le Rhône: batellerie et commerce dans l'Antiquité», in: LEVEAU P. dir., «Le Rhône romain: dynamiques fluviales, dynamiques territoriales» (dossier), *Gallia*, 56-1999, p. 141-155.
- COLAS O., 2004, «Les aménagements de berge et la protection contre les inondations à l'époque romaine à Lyon: exemples et perspectives», in: BURNOUF J., LEVEAU P. dir., *Fleuves et marais: une histoire au croisement de la nature et de la culture: sociétés préindustrielles et milieux fluviaux, lacustres et palustres: pratiques sociales et hydrosystèmes*, Paris, Min. de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, p. 437-448 (*Archéologie et histoire de l'art*, 19).

- COLLS D., ÉTIENNE R., LEQUÉMENT R., LIOU B., MAYET F., 1977, *L'épave 'Port-Vendres II' et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude*, Paris, éd. du CNRS, 145 p. (*Archeonautica*, 1).
- DANGRÉAUX B., DESBAT A., 1987, «Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon», *Gallia*, 45, p. 115-153.
- DESBAT A., LASCoux J.-P., 2000, «Le Rhône et la Saône à Lyon à l'époque romaine: bilan archéologique», in: LEVEAU P. dir., «Le Rhône romain: dynamiques fluviales, dynamiques territoriales» (dossier), *Gallia*, 56-1999, p. 45-69.
- DIOGO A. M. D., TRINDADE L., 1998, «Uma perspectiva sobre Tróia a partir das ânforas: contribuição para o estudo da produção das ânforas romanas em território português», *O Arqueólogo Português*, IV, 16, p. 187-220.
- DJAOUI D., 2017, «Circulation et diffusion des marchandises depuis le delta du Rhône», in: CATTELAÏN P., LEBLON A. dir., *Potins et pots de vin: échange, commerce et transport vers la Gaule du Nord*, Treignes, éd. du Cedarc, p. 63-82.
- GAUTHIEZ B., 2010, «Les plans de Lyon de 1544-55: la cartographie des villes au XVI^e siècle à repenser?», *Le monde des cartes*, 205, p. 119-132.
- GLISONI S., 2014, *Lyon 2^e, Rhône, Rhône-Alpes, 22 rue Jarente*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Inrap, Lyon, 84 p.
- JACQUIN L., BECKER Chr., MONIN M., 1984, *Îlot 24, 7-9-11 rue de la Monnaie*, Rapport 1984, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon, 88 p.
- LASCoux J.-P., FRANC O., 2001, *13, rue de Condé-11bis rue d'Enghien, Lyon 69002*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon, 8 p., 6 pl.
- LAUBENHEIMER F., 1985, *La production des amphores en Gaule narbonnaise*, Paris, les Belles Lettres, 466 p. (*Annales litt. de l'Univ. de Besançon*, 66).
- LAUBENHEIMER F., BONNET Chr., 1998, «Assainissements place des Célestins à Lyon», in: LAUBENHEIMER F. dir., *Les amphores en Gaule. II, Production et circulation*, Besançon, Presses univ. franc-comtoises, p. 205-235 (*Inst. des Sciences et Techniques de l'Antiquité. Série Amphores*, 0478).
- LAUBENHEIMER F., SCHMITT A., 2009, *Amphores vinaires de Narbonnaise: production et grand commerce: création d'une base de données géochimiques des ateliers*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 204 p. (*Travaux de la MOM*, 51).
- MACÉ S., 1991, *La fouille archéologique de la place Tolozan (Lyon 1^{er}): étude géomorphologique de site*, Rapport d'étude, Lyon, Univ. Lyon III, 6 p.
- MARTIN-KILCHER S., 1994, *Die Römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. 3: Archäologische und Naturwissenschaftliche Tonbestimmungen. Katalog und Tafeln (Gruppen 2-24)*, Augst, p. 618-795, pl. 95-258 (*Forschungen in Augst*, 7.3).
- MAYET F., TAVARES DA SILVA C., 2002, *L'atelier d'amphores d'Abul (Portugal)*, Paris, de Boccard, 248 p.
- MÈGE Cl., 2012, «Un dépotoir d'amphores gauloises à Lugdunum (rue Bourgelat, Lyon 2^e)», *Larchéo-Théma*, 21, p. 88-89.
- MONIN M. et alii, 2015, *1, place Abbé Larue 69005 Lyon*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon, 861 p., 273 pl. Étude céramologique: É. Bertrand.
- PARADIN de CUYSEAUX G., 1573, *Mémoires de l'histoire de Lyon*, Lyon, A. Gryphius, 459 p.
- PAUNIER D., 1981, *La céramique gallo-romaine de Genève: de La Tène finale au royaume burgonde (1^{er} siècle avant J.-C. - 5^e siècle apr. J.-C.)*, Genève, Soc. d'histoire et d'archéologie de Genève, 437 p.
- RETHORE P., VÉROT-BOURRELY A., et alii, 2001, *Lyon 2^e, 6-8 rue Tony Toller*, Document final de synthèse, Inrap, Lyon, 2 vol.
- REY-COQUAIS J.-P., AUDIN A., 1973, «Une mitoyenneté à Lugdunum», *Bull. des Musées et Monuments lyonnais*, 5, 2, p. 119-123.
- RUSO P., AUDIN A., 1961, «Le site de Lyon: panorama de son évolution», *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 36, n° 4, p. 295-346.
- SALIOU C., 2012, «Épigraphie et rapports de voisinage: communis versus privatus», in: DUBOULOZ J., INGOLD A., *Faire la preuve de la propriété: droits et savoirs en Méditerranée*, Rome, École française de Rome, p. 9-48 (*Coll. de l'EFR*, 452).
- STERN H., 1967, *Recueil général des mosaïques de la Gaule. II. Province lyonnaise. 1. Lyon*, Paris, éd. du CNRS, 143 p., 98 pl. (10^{ème} suppl. à *Gallia*).
- TRAN N., 2006, *Les membres des associations romaines: le rang social des collegiati en Italie et en Gaules sous le Haut-Empire*, Rome, École française de Rome, 577 p. (*Coll. de l'EFR*, 367).
- TRAN N., 2015, «Les acteurs romains du commerce au long cours: une élite négociante? Quelques réflexions liminaires», *Cahiers Mondes anciens*, 7, 2015 [En ligne]: mis en ligne de 21 décembre 2016. URL: <http://mondesanciens.revue.org/1628>; DOI: 10.4000/mondesanciens.1628.
- TURCAN R., 1980, «La Presqu'île à l'époque romaine: problèmes historiques et archéologiques», *Revue du Lyonnais*, t. II, n°2, p. 65-91.
- VIPARD P., 2007, «Maison à péristyle et élites urbaines en Gaule sous l'Empire», *Gallia*, 64, p. 227-277.